

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

PROPAGANDE

Québec, le 21 août 1916. Monsieur Henri Bourassa, "Le Devoir", Montréal. Cher monsieur. Veuillez avoir l'obligeance de m'expédier la brochure contenant les articles de M. Arthur Hawkes.

POUR AIDER LE RECRUTEMENT

Ottawa, 13. — Le nouveau système que le gouvernement est à préparer pour aider le recrutement par l'établissement d'un comité national du service d'outre-mer sera connu du public dans quelques jours.

LA FETE DES ALLIES

La fête des Alliés, que le Chapitre-Magdeleine de Verchères des Filles de l'Empire donnera au profit de ses œuvres de guerre et de la Croix Rouge, aura lieu le samedi prochain 16, dans le parc entourant la magnifique propriété de M. Soper, à Rockcliffe.

M. ARTHUR DUFRESNE

Avant de s'embarquer pour Paris, où il va terminer ses études de chant, M. Arthur Dufresne donnera, le mardi, 26 septembre prochain, un concert d'adieu, à l'hôtel Windsor.

MORT DU SHERIF LOUIS MAYRAND

Saint-Jean, P.Q., 13. — M. Louis Mayrand, shérif de cette ville, est décédé, ici, hier après-midi. Il était né à Becancourt, le 1er août 1853.

CHOSSES MUNICIPALES LA CREANCE DU TRAMWAY

LES DIFFICULTES VONT ETRE SOLUTIONNEES.— ARBITRAGE DANS L'AFFAIRE DE LA COMPAGNIE COOK. — LES OUVRIERS NE VEULENT PAS DE COMMISSION SPECIALE. — DIVERS.

Tout semble indiquer que la ville et la Compagnie des Tramways sont sur le point d'en venir à un compromis au sujet de leurs multiples réclamations; les commissaires ont décidé hier d'accepter la somme de \$75,339, différence entre ces dernières, due par la compagnie, et d'autoriser l'ingénieur en chef de la ville de discuter avec les représentants du tramway, quand bon leur semblera, les réclamations des deux parties.

PAS D'IRRESPONSABLES!

La suggestion d'une commission spéciale pour administrer la ville de Montréal n'a pas l'heur de plaire au Conseil des Métiers et du Travail.

DIVERS

L'enquête sur les perforatrices, qui a eu son heure de sensations, vient d'être ajournée sine die.

LA VILLE PLONGEE DANS L'OBSCURITE

L'ENERGIE ELECTRIQUE A FAIT DEFAUT HIER SOIR PAR DEUX OU TROIS FOIS DANS CERTAINS QUARTIERS. A cause d'une déféciosité dans les fils qu'on a constaté, dit-on, sur la ligne de Shawinigan, à Maisonneuve, différents quartiers de Montréal, ainsi que d'Outremont et de Maisonneuve ont été plongés dans l'obscurité, pendant 2 ou 3 brèves périodes, hier soir.

M. ARTHUR DUFRESNE

Avant de s'embarquer pour Paris, où il va terminer ses études de chant, M. Arthur Dufresne donnera, le mardi, 26 septembre prochain, un concert d'adieu, à l'hôtel Windsor.

MORT DU SHERIF LOUIS MAYRAND

Saint-Jean, P.Q., 13. — M. Louis Mayrand, shérif de cette ville, est décédé, ici, hier après-midi. Il était né à Becancourt, le 1er août 1853.

LA RUE DROLET UNE PERTE DE \$152,000

M. LEPAGE ADMET QUE LA VILLE AURAIT PU ECONOMISER CETTE SOMME EN ACHETANT DIRECTEMENT DE M. LAVIOLETTE. — M. BEAUSOLEIL ET LES AFFAIRES DE M. HEBERT.

M. Edmond Lepage, l'un des principaux témoins à l'enquête de la rue Drolet, a admis hier après-midi que la ville de Montréal aurait économisé une somme de \$152,000 si, au lieu de faire l'achat de la propriété Laviolette par l'entremise d'un intermédiaire, elle avait acheté directement de M. Laviolette.

LEPAGE ET MENARD

M. Lepage a fait connaître au tribunal de nouvelles raisons qui ont amené sa rupture d'avec son associé, M. P. N. Ménard. Ce dernier avait déclaré que la rupture était venue à la suite des bruits de corruption et de malversation que de raient au sujet de la rue Drolet. M. Lepage a déclaré qu'il n'avait jamais entendu parler de cette rupture avant le témoignage de M. Ménard. Pour lui la rupture a été causée par son refus de donner à son associé une part des \$78,000. M. Ménard voulait aussi faire passer par-dessus bord M. René Chenevert qui devait recevoir \$25,000 pour ses services. M. Ménard aurait dit à M. Lepage : "Envoies donc Chenevert au balai!"

DIVERS

L'enquête sur les perforatrices, qui a eu son heure de sensations, vient d'être ajournée sine die.

LA VILLE PLONGEE DANS L'OBSCURITE

L'ENERGIE ELECTRIQUE A FAIT DEFAUT HIER SOIR PAR DEUX OU TROIS FOIS DANS CERTAINS QUARTIERS. A cause d'une déféciosité dans les fils qu'on a constaté, dit-on, sur la ligne de Shawinigan, à Maisonneuve, différents quartiers de Montréal, ainsi que d'Outremont et de Maisonneuve ont été plongés dans l'obscurité, pendant 2 ou 3 brèves périodes, hier soir.

M. ARTHUR DUFRESNE

Avant de s'embarquer pour Paris, où il va terminer ses études de chant, M. Arthur Dufresne donnera, le mardi, 26 septembre prochain, un concert d'adieu, à l'hôtel Windsor.

MORT DU SHERIF LOUIS MAYRAND

Saint-Jean, P.Q., 13. — M. Louis Mayrand, shérif de cette ville, est décédé, ici, hier après-midi. Il était né à Becancourt, le 1er août 1853.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

On demande un instituteur ou institutrice possédant certificat ou diplôme modèle de deuxième classe, pour la Saskatchewan, capable d'enseigner le français et l'anglais. S'adresser à J. L. Brulé, sec.-trés., Albertville, Sask.

POSITION DEMANDEE

Une personne parfaitement recommandable désire être cuisinière ou chambrière dans presbytère ou collège. S'adresser 160, Dufresne; tél. 29 La-salle.

A VENDRE

Ameublement au complet, et neuf, valeur de \$1,300 pour \$900 comptant au partie. Cause: départ pour l'Europe. Personnes sérieuses seulement. Ecrire C. P. 245, Montréal.

COIN COMMERCIAL DE 1er ORDRE

A vendre à bonnes conditions Un magasin à rayons, établi depuis 7 ans, dimensions 60 x 125 pieds avec cave cimentée de 10 pieds de haut et finie de première classe; éclairage à l'électricité et au gaz; chauffage à l'eau chaude. Ce magasin, situé angle Mont-Royal et Garnier, dans un centre commercial et populeux, possède une excellente clientèle. L'assortiment comprend: nouveautés, tapis, pralines, articles de fantaisie, etc.

DIVERS

Professeur parisien, meilleures recommandations, donne leçons privées à domicile pour instruction générale aux enfants, ainsi que leçons et conversation aux adultes. S'adresser à 584 Ave Mont-Royal est. Tél. Saint-Louis, 3932.

REPARATIONS DE MEUBLES

de tous genres, rembourrés avec moines, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées, Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5966.

ARGENT A PRETER

J'AI A PRETER \$700, \$1,500 à \$5,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabricants. Conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 rue Saint-Jacques, Main 6615.

AVIS

Demande a été faite à la Corporation de la cité de Montréal pour permission d'emmagasiner la gazoline sur le lot numéroté cadastral P 1739 subdivisions Nos... du quartier Saint-André, No 11, rue Simpson. Signature Mrs D. A. McCaskill. Adresse No 11 rue Simpson, Par A. F. Montréal, septembre 12, 1916.

ROY Cordonnerie mécanique

406 RUE SAINT-CATHERINE EST Entre Saint-Hubert et Saint-Christophe Rassemblement et rapiéçage à la mécanique exécutés en un clin d'oeil. Appeler le 526 et voir chaussons, prises à domicile, vous seront reprises remises à neuf.

HOTEL VICTORIA HOTEL

Québec H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

VENTE AUX ENCHERES

Mardi, 19 septembre (1916), à 10 heures a.m., au bureau de crépains et Paquette, notaires, 210, rue Visitation, Montréal, de immeubles suivants, savoir: 10—Un emplacement portant le No 163, du quartier Saint-Laurent, avec bâtisses Nos 506 et 508, de la rue Saint-Urbain; terrain 25 x 92 pieds. Mise à prix: \$7,000. 11—Un terrain formant partie du lot No 593 du quartier Saint-Jacques, avec bâtisses Nos 232 à 238, de la rue Wolfe; terrain, 65 x 73 pieds. Mise à prix: \$5,000. 12—Un terrain formant partie du lot No 118, quartier Saint-Louis, avec bâtisses Nos 127, Cadieux; terrain, 20 1/2 x 66 pieds 2-3. Mise à prix: \$2,200. 13—Un terrain formant partie du même lot No 118, quartier Saint-Louis, avec bâtisses Nos 127 et Cadieux; terrain, 20 1/2 x 66 pieds 2-3. Mise à prix: \$4,200.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS T.ÉL. MAIN 4571, 4572. J.-P. BELAIR AVOCAT — PROCUREUR CHAMBRE 411 EDIFICE BANQUE D'EPARGNE 150, S.-JACQUES Bureau du soir: St-Eustache. Casier postal 206. — Adresse télégraphique, "Belair, Montréal". T.ÉL. MAIN 3241. Codes: Liebers, West. Un. C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND AVOCAT Edifice Banque d'Hochelega T.ÉL. MAIN 1422

RENE CHENEVERT AVOCAT 222 Saint-Jacques Main 4019

GEOFFROY, GEOFFROY ET CUSSON AVOCATS, ETC. 97, RUE SAINT-JACQUES Edifice de la Banque d'Hochelega. Victor Geoffroy, C.R. Aimé Geoffroy, C.R. N. Victor Cusson, C.R. Phone Main 16.

ALFRED LABELLE AVOCAT Main 7713, ch. 53, édifice Duluth, rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MORGAN ET LAVERY AVOCATS — PROCUREURS Suite 420, 120 S.-Jacques. T.ÉL. BELL MAIN 2678. Edifice, Edm. E. A. D. Morgan, Suite Lavery, B.C.L. M. Lavery a son bureau du soir: 1 St-Thomas, Longueuil.

MAURICE DUGAS, LL. L. AVOCAT 30, RUE S.-JACQUES Résidence: 2465 avenue du Parc, Rockland 2459. T.ÉL. BELL 897 T.ÉL. S.-LOUIS 7543

YVON LAMONTAGNE, B.A., LL.B. AVOCAT Spécialité: Règlements de successions et de cautions à l'amiable. EDIFICE DANFERRAND, CHAMBRE 35 angle St-Catherine et St-Denis, Montréal Bureau du soir: de 7 h à 8 1/2 p. m. Réa. 1175 St-Hubert T.ÉL. S.-LOUIS 5453

JULES MATHIEU, C.R. AVOCAT ET PROCUREUR Bureau: 382-est, S.-Catherine T.ÉL. EST 2475 MONTREAL

THEODULE RHEAUME C. R. 150, RUE S.-JACQUES T.ÉL. MAIN 4571 et 4572. Suite 411. Domicile: Est 1969.

ANATOLE VANIER, B.A., LL.B. AVOCAT T.ÉL. MAIN 213. — Bureau 57, rue S.-Jacques

GUY VANIER, B.A., LL. L. AVOCAT 97, rue S.-Jacques, Bureau 74 T.ÉL. MAIN 2632

NOTAIRES

A.-H. Barrette NOTAIRE 70, rue Rachel Est, Montréal T.ÉL. MAIN 538.

J.-W. BOISJOLI NOTAIRE Prêts d'argent, règlement de succession, etc. 54 NOTRE-DAME EST, MONTREAL

J.-EMERY CODERRE SEC. TRÉS. VILLE DE MONTREAL-EST Résidence: Étude GRANDE ALLEE HOTEL DE VILLE Montréal-Est T.ÉL. (étude) Pte-aux-Trembles 29: (étude) Pte-aux-Trembles 27-2.

LE NOTAIRE ERNEST JASMIN Argent à prêter, montants \$1,000 à \$5,000, 1ère hypothèque. Règlement de succession T.ÉL. MAIN 8522. Rés. 588, Fallum, Las. 637

J.-H.-H. LIPPÉ NOTAIRE 150, RUE S.-JACQUES, MONTREAL T.ÉL. MAIN 4571.

PROULX ET PROULX NOTAIRES 99, RUE ST-JACQUES Bâtisse Banque Nationale, T.ÉL. MAIN 2559. W. J. Proulx, L.L.B. Jos. Proulx, L.L.B. bureau du soir: bureau du jour: 283 Ave. Esplanade T.ÉL. S.-LOUIS 3250

ELZEAR ROY NOTAIRE Prêts sur hypothèques, Achats de créances et autres. Département spécial pour: Administrations de Successions et de successions; recouvrements (collections); assurances; placement de fonds; agence pour achat et vente de commerce établis ou autres institutions. 206-208, EDIFICE BANQUE DE QUEBEC No 11 Place d'Armes, MONTREAL T.ÉL. MAIN 3722.

J.-ALBERT SAVIGNA NOTAIRE (autres fois de Hiron et Savigne) Spécialité: Examen de titres, règlement de difficultés commerciales, difficultés de famille, successions; placements de capitaux à taux très avantageux. Prêts aux fabricants et aux commissions scolaires. Bureau: 99, rue Saint-Jacques, Edifice Banque Nationale T.ÉL. MAIN 3338

VERSAILLES, VIDRIKAIRE & BOULAIS, Limitée BANQUIERS EDIFICE VERSAILLES 90, RUE SAINT-JACQUES TELEPHONE MAIN 8746

ROCH-ALBERT BERGERON NOTAIRE Domicile: NOTAIRE Edifice Duluth 525, Parc Lafontaine, 50 rue Notre-Dame O. T.ÉL. SAINT-LOUIS 4938. Téléphone Main 4569 Bureau: Main 2431

J.-A. NADEAU Notaire DUFRESNE et NADEAU Immeuble "Versailles" 90, RUE S.-JACQUES MONTREAL

J.-ALEX. O'GLEMANN NOTAIRE 90 S.-JACQUES, MAIN 2465 Près sur propriété de ville et terre près Montréal

Dr N. BOUCHER 541, GRAND-TRONC T.ÉL. — VICTORIA 1290.

Dr Tancred BISSONNETTE DES HOPITAUX DE NEW-YORK Consultations: à 9 heures a.m. à 1 à 3 heures p.m., à 6 à 8 heures p.m. 90, RACHEL EST. MONTREAL. Diplôme en hygiène publique — Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. T.ÉL. S.-LOUIS 3275

Dr Jos.-N. Chaussé MEDECIN CHIRURGIEN Maladies de la peau 708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL Angle de la rue Marquette. EST 6734

Docteur A. DESJARDINS Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 523, Saint-Denis, (En face du carré Saint-Louis.

DR ARTHUR ROY SPECIALITE: ASTHME ET ECZEMA 427, S.-DENIS, MONTREAL Heures de bureau: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., 7 à 8 p.m. Téléphone Est 2419.

GUERISON RADICALE Maladies nerveuses, épilepsie, danses de St-Guy, hystérie, alcoolisme par traitement rationnel. DR EUGÈNE TURGEON, 410A Parc Lafontaine Saint-Louis 7607

Dr NAP. DESJARDINS CHIRURGIEN-DENTISTE Autefoils de S.-Henri BUREAU 1111, RUE SAINT-DENIS Près Marie-Anne T.ÉL. S.-LOUIS 3943

Les DENTISTES GENDREAU ont transféré leurs bureaux au No 543 rue S.-Denis, angle Chervier. (Autefoils rue S.-Laurent) T.ÉL. EST 2916.

Dr HONORE THIBAUT L. D. S. D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE 321a, RUE RACHEL (Près Saint-Denis) T.ÉL. S.-LOUIS, 6098 Bureau: 2708 NOTRE-DAME OUEST T.ÉL. OUEST 5329

INGENIEURS CIVILS HURTUBISE et HURTUBISE INGENIEURS CIVILS ARPEUTEURS-GEOMETRES EDIFICE BANQUE NATIONALE 99, rue St-Jacques TELEPHONES: Bureau: Main 7618. Résidence: tél. Rockland 2659

COMPTABLE RODOLPHE BÉDARD Expert-Comptable et Auditeur Systématisé consultant, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Chambre 604, Edifice Shaugnessy. 137, rue McGill, Montréal.

J. ACHILLE DAVID Entrepreneur électricien 100, S.-Paul. Rés. 109-ouest, LaGauchetière Main 929. Main 3174.

J.-E. MAYER ENTREPRENEUR Couvreur en gravois et électricien. Réparations de tous genres. 1985, RUE BORDEAUX. Tél. Saint-Louis 1443.

COURTIERS EN ASSURANCES ADOLPHE DAVELUY COURTIER D'ASSURANCES représentant de la Great West Vie 160, RUE SAINT-JACQUES Tél. Main 6718

ALBERT LEFORT ASSURANCES (de tous genres) Agent spécial de la "London & Lancashire". Représentant de nombre d'autres compagnies. 154 rue Saint-Jacques. Tél. M. 3467. Saint-Louis 2342.

MEDECIN-VETERINAIRE J.-H. VILLENEUVE, D. M. V. (Hôpital de l'École Vétérinaire Laval) 266, RUE CRAIG EST. Tél. Main 1398.

LIQUIDATEURS Téléphone Bell Main 3285 ERNEST ST-AMOUR CURATEUR ET LIQUIDATEUR DB EDIFICE "FALLOUX" Edifice Banque de Québec 11, PLACE D'ARMES, MONTREAL Chambres 513 et 514.

OSCAR BEAUCHAMP CURATEUR, COMPTABLE EDIFICE "LA PRESSE", SUITES 13-15, 51, rue S.-Jacques. Montréal, Can.

DIVERS AUTOMOBILISTES Pour vos pneus, vos lubrifiants et tous vos accessoires, appelez Est 6576 La Cie d'Automobiles Renaud L'Automobile avec le Service 326 Ste-Catherine Est Ouvert le soir

PNEUS D'AUTOS REPARATIONS générales de pneus d'automobiles, vulcanisation de première classe. Vos vieux pneus usés peuvent être remplacés complètement à neuf avec nos recouvrements incroyables. Demandez notre catalogue. Montréal Tire-Mont-ders, 305 Hôtel-de-Ville, Montréal

L'HOPITAL DES PNEUS Pour tout ouvrage de réparation 552 RUE SAINT-DENIS (En face rue Chervier, Gasoline, Huiles et Accessoires. Prix raisonnables.) Automobile Owners Accessory Co., Limited Uptown 7476 28A Victoria

AUTOS USAGÉES Le meilleur endroit pour acheter une auto usagée c'est ici. Parce que nous passons en revue les autos, et nous garantissons pour un an. Faites venir une liste de nos occasions en fait de voitures, autos de tourisme et camions. S'ad. Automobile Clearing House, 1111-13-15-ouest, Sainte-Catherine. Ouvert 14 soir.

ACHETEZ vos pneus et accessoires d'auto chez GEO. GRÉNIER, 415 rue Bleury Le meilleur place à Montréal pour la réparation de PNEUS. Toujours ouvert. Tél. Up. 7503

CHARLES HANNAN 14 RUE SAINT-JEAN, SUITE 11 Ajusteur et courtier financier, argent à prêter, acheter et vendre actions, obligations, route, bien de fonds et marchandises de toutes sortes à commission ou autrement, très très raisonnables.

RÈGLEMENTS DE COMPTES MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront réglées moyennant des paiements faciles. Discretion absolue, vous transigez avec moi seulement. M. Lemieux, 37, Boulevard Assommoir, Québec. Est 3412-3267. 221, Ave Hôtel de ville

LA CIE D'EXPRES E. ROCHON, LIMITEE Tous les genres de travaux — déménagements, pianos, coffres-forts et machineries, attention spéciale. Les nuit et le dimanche appelez Est 3412.

HERNIE Bandages les plus perfectionnés, les plus connus, doux, souples, sans ressort, d'un maintien parfait. ETABLISSEMENT "LA ROCHE" (de Paris) 174 rue S.-Denis, Montréal.

ORTHOPÉDIE MODERNE NANTEL & BLAIS 75, BLEURY Manufacturiers membres arbitres, appareils de maintien, bandages herniaires brevetés, ceintures élastiques, ceintures de maternité, bas élastiques, etc.

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE ROYAL SILVER PLATE Co. Dorure, argenture, nickelage, réparations d'argenterie, vases sacrés, bronzes, cuivres, A. Giroux, ex-brutier, 57, Saint-Gabriel. Main 1387. T.ÉL. S.-LOUIS, 6098

J.-O. MIRON & CIE Nickelage, Placage et Argenture, Finition en Cuivre, Fabrication d'Electroliers. Spécialité: Carburateur, Goil Moteur, Magneto, etc. 175 Amherst. SATISFACTION GARANTIE. Cours privés le jour et le soir. Cours spéciaux de "diction". Préparation aux brevets. EDMOND LA ROCHE, B. S. PROFESSEUR "APPARETMENTS SALABERRY", ANGLE SHERBROOKE ET ST-DENIS. T.ÉL. EST 1162.

Rolland Bedding Co. 907, Henri-Julien. Saint-Louis 9159 REPARATIONS. — Matelas refaits, solidifiés, rembourrés, polés, meubles sur commande, emballage, 40 ans d'expérience.

S. McARTHUR ancien contremaître chez R. W. Kerr, 91, rue Mansfield. Tél. Up. 6904

COMBUSTIBLE Slabs, bols mou bien sec, scié en longueur pour poêle, \$1.00 le voyage; bois franc scié, le meilleur à \$2.75. BISSONNETTE et CIE, 371 Papineau. Tél. est 4845. Résidence: S.-Louis, 3588.

MANUFACTURIER J.-D. Camirand, limité Grand choix de Bijouterie, argentrie et verre taillé, Horloges et tous genres d'articles de fantaisie. Nous manufacturons les électroliers et chandeliers, 141 à 157, Saint-Paul Ouest, Montréal.

La Cie Wisintainer INCORPOREE Fabricants de cadres, moules et miroirs Importateurs d'imageries, globes, etc. Maison canadienne et la seule dans son genre à Montréal COULEUR ET DETAIL

58, Blvd St.-Laurent et 7, rue Clarke

DOMINION COAL COMPANY

DOMINION & SPRINGHILL Charbon bitumineux, à gaz pour et à gaz

BUREAU GENERAL des VENTES 112 rue Saint-Jacques. Montréal

INVENTIONS PROTEGES EN TOUT PAYS PIGEON, PIGEON & DAVIS 525, Power Bldg. Montréal, Main 3023

Le numéro d'automne de "Thrill" est paru. Si les questions de maisons, de sites résidentiels, d'obligations, d'hypothèques, d'assurances, de conception, d'immobilier, etc., vous intéressent, vous devriez envoyer votre nom et demander immédiatement un exemplaire. Pourquoi ne venez-vous pas nous voir à la fin de la semaine et visiter nos banlieues d'accès rapide de la rive du lac à Dixie, à Dorval, à Strathmore, à Valois et à Lakeside? Fixez un rendez-vous par téléphone.

MARCEL TRUST COMPANY 180 S.-JACQUES MAIN 3791. 22e année. Actif. Plus de \$4,000,000

FRANCE

HAUTS FAITS DES POILUS

REPRENANT L'OFFENSIVE AU NORD DE LA SOMME, LES TROUPES FRANCAISES CAPTURENT QUATRE MILLES DE TRANCHEES ALLEMANDES ET FONT MILLE CINQ CENTS PRISONNIERS.

Londres, 13. — Reprenant l'offensive au nord de la Somme, les troupes françaises ont dirigé hier une vigoureuse attaque sur un front de 6 kilomètres, entre le sud de Comblès et la rivière. L'attaque succédant à un calme relatif de plusieurs jours s'est déclenchée à midi et demi et s'est développée rapidement. Grâce à leur valeur, les soldats ont capturé en une demi-heure toute la première ligne des tranchées allemandes.

Écoulant une autre poussée du côté de l'est avec la même vigueur, les Français ont successivement capturé la côte 145, le bois de Marrières et tout le système de tranchées s'étendant jusqu'au chemin de Bethune-Péronne, avec lequel ils sont en contact, des abords méridionaux de Bapaume jusqu'à la région située au sud de Bouchavesnes. Ce chemin va de Péronne, au nord, jusqu'à Bethune, en passant par Bapaume et Arras. Les Français mettent ainsi sérieusement obstacle au service de transport des Allemands, à partir du nord de Péronne et donnent apparemment une position menaçante à l'ennemi, au nord de Péronne.

Plus au sud, les Français ont fait avancer jusqu'à la côte 76, à l'ouest de Feuillécourt.

Jusqu'à présent, ils ont fait 1 500 prisonniers, plusieurs officiers compris. Au sud de la Somme, les actions d'artillerie ont été violentes dans divers secteurs, mais il n'y a pas eu de combat d'infanterie. Il y a eu une canonnade intermittente sur le reste du front.

Sur le front anglais, un calme relatif prévaut, et la situation générale reste la même. Au sud de l'Ancre, l'ennemi a opéré un bombardement intermittent. Au cours des dernières 24 heures, les Tommies ont fait 50 prisonniers. Ils ont abattu en flammes un avion dans le voisinage de Pozieres. Deux machines anglaises sont disparues.

La Chambre française est unie

M. RIBOT SOUMET UN NOUVEAU PROJET D'EMPRUNT.

Paris, 13. — La Chambre des députés s'est réunie, hier. Le premier ministre a dit que, jeudi, le gouvernement fera une déclaration au sujet de la situation diplomatique.

Le ministre des Finances, M. Ribot, a présenté à la Chambre le bill du nouvel emprunt de guerre, accompagné de la déclaration suivante :

« Les temps de s'adresser au peuple pour un nouveau emprunt de guerre est arrivé. L'emprunt sera à cinq pour cent et semblable à celui de 1915. La première émission a été faite à 87,25. Le prix de la Bourse a toujours été au-dessus du prix de l'émission et il est maintenant de 90. Les coupons dateront du premier août dernier ; cela veut dire que c'est trois points au-dessus du prix de l'émission. »

Le ministre des Finances rappelle le succès du premier emprunt et déclare que la prochaine émission constitue un attrayant placement.

« Il n'y a pas un Français » continue-t-il, « qui ne croit pas de son devoir de porter à l'Etat au moins une partie de ses ressources pour contribuer à la défense nationale. La confiance de la nation n'a jamais été mise en doute, et présentement elle est plus forte que jamais. Personne en France ou au dehors ne doute de la victoire. »

M. Ribot annonce alors les conditions auxquelles l'emprunt sera effectué. La date de l'ouverture de la liste sera fixée plus tard par un décret.

M. Paul Deschanel, président de la Chambre, ouvre la séance par un court discours à la Roumanie, qu'il appelle la préservatrice des anciennes idées romaines de justice. La Chambre entière se leva et acclama la Roumanie. A. E. Lahovary, ambassadeur roumain qui était dans la loge diplomatique, salua à plusieurs reprises au milieu de manifestations tumultueuses.

L'attitude de la Chambre offrit un singulier contraste avec celle qui existait auparavant. Une entière confiance dans la direction des affaires militaires semble avoir remplacé les certains courants de critique qui ont jusqu'ici affecté les partis qui sont en minorité.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 13. — Neuf Montréalais sont portés comme blessés sur la liste des hors de combat, publiée hier par le ministère de la guerre.

Le total en est de 129 dont 21 officiers, ce qui est considérable. Un officier montréalais est de ce nombre.

Le lieutenant Charles H. Sciator, 4331 avenue Montrose, blessé.

Le soldat Arthur G. Ainslie, 369 rue Burgess, blessé.

Le soldat Thomas Arnold, 28a rue Knox, le soldat John Hawkins, 207 Cartier, blessés.

Aussi, Gordon Robert Lilly, 78 rue Rosel, Bernard C. Mullins, aux soins du Fonds Patriotique, Mofse Champagne, 808 rue Dorchester, le caporal lancier Grant Potter, 2132 avenue du Parc, le sergent George H. Taylor, 2793 avenue Clark, tous blessés.

CLAVICULE FRACTUREE.

En tombant d'un toit pendant qu'il travaillait à la manufacture de la compagnie Canadian Consolidated Rubber, hier, un jeune homme de 20 ans, Mike Pappas, domicilié au No 20, rue Saint-Germain, s'est fracturé la clavicule.

Elle se sentit une toute autre personne

APRES AVOIR PRIS UNE BOITE DE "FRUIT-A-TIVES"

EAST SHIP HARBOUR, N.E.

"C'est avec grand plaisir que je vous écris pour vous dire le merveilleux profit que j'ai retiré de l'emploi de "Fruit-a-tives". Pendant des années, j'ai souffert atrocement de constipation et de maux de tête. J'étais misérable à tous les points de vue. Aucun remède ne semblait me faire de bien. J'essayai enfin "fruit-a-tives" et le résultat fut merveilleux. Après en avoir pris une boîte, je me sentis une toute autre personne, ainsi délivrée de ces maux de tête maladroits.

Mme MARTHA DEVOLFE.

50 sous la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25 sous. Chez tous les marchands ou envoyé franco sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

FAITS - MONTREAL

A DEUX DOIGTS DE LA MORT

UNE FILLETTE EST RAMASSEE, AVENUE GORDON PAR LE FILLET PROTECTEUR D'UN TRAMWAY.

Une fillette de trois ans, Kate Laframboise, avenue Gordon, Verdun, a vu la victoire de près, hier, après-midi, au cours d'un accident de tramway, qui eut lieu avenue Gordon, à 5 h. 55. L'enfant traversait la rue en courant et s'éleva à l'approche d'un tramway.

Le garde-moteur n'eut pas le temps d'arrêter complètement son tramway, mais il abaissa le fillet protecteur et quoique douloureusement blessée, la fillette évita une mort certaine en roulant sur le fillet. Un médecin de la Pointe Saint-Charles donna les premiers soins à l'enfant et l'on manda l'ambulance de l'hôpital Western. La petite blessée souffre d'une coupure à la tête, mais quelques points de suture ont suffi à fermer la plaie et la fillette a été renvoyée chez ses parents.

CHUTE DANS UN ESCALIER.

En tombant dans un escalier chez lui, hier matin, Damase Corbeil, 62 ans, s'est grièvement lacéré le genou gauche. Il a été envoyé à l'hôpital.

QUI AURA LA RECOMPENSE ?

On sait que la ville avait mis la tête d'Alphonse Foucault à prix de sa disparition. Or, voilà qu'hier, le chef Campeau recevait M. Louis J. Crimmings, avocat, venu de Detroit, pour réclamer, au nom de son client, William Durette, de Detroit, la somme de \$1,000 promise par la ville.

D'un autre côté, la récompense est aussi réclamée par Mme Roussseau, de Detroit, qui logeait Foucault, et qui se prévaut d'en avoir la première prévenue la police. Le chef a remis la demande entre les mains de l'avocat de la ville.

UNE VICTOIRE ASSURÉE POUR HUGHES ?

C'EST CE QU'ON AUGURE DES RESULTATS DE L'ELECTION DU MAINE. — UNE MAJORITE DE TREIZE MILLE VOTES.

Washington, 13. — Parmi les quelques leaders républicains qui restent ici, il en est peu qui ne croient pas à la victoire de Hughes assurée pour les élections de novembre, à la suite de la fusion complète des républicains et progressistes dans l'élection du Maine.

Quelques démocrates admettaient hier que la défaite du sénateur Johnston par le colonel Hale, son rival républicain, était des plus surprenantes et des plus déconcertantes, cela sans admettre cependant que la majorité démocratique de 14 au Sénat puisse être affaiblie au point de devenir une minorité et sans admettre aussi que les républicains aient quelque espoir de régner la Chambre Haute, le 4 mars prochain.

On s'attend beaucoup dans les cercles politiques et un peu partout à ce que les progressistes retournent à leurs vieilles idées dans certains Etats hormis celui de New-York où les progressistes sont refoulés. Le député James E. Mann, chef du parti républicain, n'a aucunement été surpris du résultat dans le Maine. Il est le seul qui émet cette opinion de tous les républicains, lesquels ont plutôt confiance en le sénateur Johnston.

GROSSE VICTOIRE REPUBLICAINE

Portland, Maine, 13. — Le plus gros vote dans l'histoire du Maine a été enregistré à l'élection de l'Etat, hier.

Le nombre de votes atteindra approximativement 150,000. Ces chiffres n'ont pas égalé depuis 1880, alors que le total fut de 147,802. Les rapports reçus aujourd'hui du vote sur la frontière et de quelques villes isolées augmentent la majorité de Carl Milliken, candidat républicain au poste de gouverneur, sur celui du gouverneur Oakley C. Curtis, démocrate, de 13,000 majorité d'hier soir, à 13,800, ce soir. Des majorités pour d'autres candidats républicains ont été confirmées par une révision du vote.

Le Maine, par un vote d'environ 4 contre 1, a donné son approbation populaire à la loi de l'Etat, limitant le travail des femmes et des enfants à 54 heures par semaine.

Burlington, Vt., 12. — Suivant les rapports sur le vote d'aujourd'hui, Carroll S. Page sera de nouveau le sénateur du comté de Vermont ; quarante pour cent des votes sont en sa faveur, lui donnant une majorité plus grande que le nombre de votes pris par ses deux adversaires, le gouverneur Charles Gates et l'ancien gouverneur Allen M. Fletcher.

COMMISSION SCOLAIRE

L'EMPRUNT DE MAISONNEUVE

LE PRET DE LA BANQUE MOISON A LA COMMISSION SCOLAIRE DE MAISONNEUVE EST VIVEMENT DISCUTE HIER. — LE NOMBRE DES ELEVES. — DE NOUVEAUX PROFESSEURS.

A la séance de la Commission scolaire catholique de Moncton, hier soir, on a vivement discuté la question de l'annexion de la commission scolaire de Maisonneuve. On a mis sur le tapis la question de la construction de nouvelles écoles et celle d'un prêt de \$100,000 fait sur billet à Maisonneuve, par la banque Moison.

L'échevin Larivière a exprimé ses regrets de constater que les enfants souffriraient du manque d'écoles à Maisonneuve. Mais la faute n'en est pas à la commission qui ne peut rien faire tant que l'entrepreneur Choquette ne sera pas désisté de l'appel du jugement rendu par le juge Archibald. On sait que ce jugement maintient l'annexion demandée par M. Hubert Desjardins.

Le juge Lafontaine a donné un aperçu de la situation. Les choses en sont au point qu'on ne peut poursuivre la construction des écoles d'après les plans actuels, c'est de moins ce que lui a affirmé l'architecte de la commission.

Ces plans sont inexécutables et porteraient le coût de chaque école à environ \$700,000. Il serait cependant facile de régler la question d'une façon satisfaisante, si M. Choquette voulait en venir à une entente.

A la suite de ce rapport, on a formé un comité spécial composé du juge Lafontaine, de M. J. McLaughlin et de Mgr Roy, pour étudier toute question se rapportant aux écoles de Maisonneuve.

La banque Moison, représentée par l'avocat Meredith, a demandé à la Commission une reconnaissance de la somme de \$100,000 prêtée par elle sur billet à la Commission de Maisonneuve. La banque ne désire prendre aucune procédure, a dit l'avocat Meredith, parce que ceci entraîne des frais légaux inutiles, et que la banque peut prouver l'emploi de ce montant par la Commission de Maisonneuve. Les \$100,000 auraient été consommés au rachat de certaines obligations.

Au cours de la discussion, M. Meredith a rendu un beau témoignage aux institutions catholiques. Dans sa longue pratique d'avocat, dit-il, on ne m'a demandé qu'une seule fois d'examiner la légalité d'un prêt fait à une commission ou institution catholique. C'est vous dire que leur crédit est de tout premier ordre.

En terminant, M. Meredith a remercié en français.

On a référé au comité des réclamations la question de savoir si les commissions scolaires ont le droit d'emprunter sur billet.

La commission des écoles a décidé de remettre à M. James Morgan la partie non perçue des taxes à la commission catholique de Maisonneuve.

33,873 ELEVES

M. J. N. Perreault, directeur-général des Ecoles sous le contrôle de la commission catholique de Montréal, a aussi été présent à la séance d'hier un rapport sur le nombre des enfants qui se sont inscrits depuis l'ouverture des classes. D'après ce rapport, il y avait vendredi dernier, 33,873 élèves inscrits, dont 16,632 garçons et 17,241 filles. Ces chiffres, déclare le directeur-général, ont dû encore considérablement augmenter par de nouvelles inscriptions, lundi et mardi.

542 élèves auraient été refusés, faute de place, mais la commission est à ouvrir de nouvelles classes pour les recevoir ; 769 enfants qui demeurent en dehors du territoire administré par la commission, ont été refusés et cent ont été admis dans les classes supérieures. Il y a en tout 82 classes.

Après lecture du rapport, a eu lieu la nomination de plusieurs professeurs. Le comité des écoles avait auparavant étudié les mérites respectifs de chacun des candidats, avec le directeur-général. Ces nominations complètent le personnel enseignant pour l'année courante.

NOUVEAUX PROFESSEURS

Voici les noms des nouveaux titulaires :

- Académie Bourgeois, Mlle Irène Lesage.
- Académie St-Joseph, Mlle Hélène Sylvestre.
- Ecole Jeanne Leber, Mlle May Healy.
- Ecole Sainte-Philomène de Rosemont, Mlle Aline Désautels.
- Mlle Albertine Deneault est nommée institutrice à l'école Garneau, en remplacement de Mlle Bergeron, démissionnaire.
- Ecole Villery, Mlle A. Caisse.
- Ecole polonaise de Pointe St-Charles, M. Adolphe Komarowski, professeur temporaire.
- Ecole rutbène, à St-Jean l'Évangéliste, Mlle Karushchnychak.
- A St-Edouard, M. Paul Hébert.
- Ecole Montcalm, M. Alexandre Dumas.
- Ecole Boucher de la Bruère, M. Herman Brazeau.
- Ecole Belmont, M. Wm. Kelly, de l'école Sarsfield.
- Ecole Sarsfield, M. Edouard Shallow, M. H. Setarski ; M. Humphreys est aussi nommé. Il enseignera à l'école Sarsfield ou à toute autre école anglaise qui lui sera assignée.
- Ecole St-Michel, Mlle Bellé.
- Ecole St-Zotique, M. Gédéon Coupal.
- Le comité des écoles a aussi recommandé la nomination de MM. Trudeau et Fugère comme professeurs suppléants.
- Une gratification de \$300 a été accordée à Mme veuve Napoléon Allaire dont l'époux a été employé comme instituteur pendant quatorze ans par la commission.

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALISTE.

EMPRUNT DE GUERRE DOMINION DU CANADA

Emission de \$100,000,000 d'obligations 5% échéant le 1er octobre 1931.

REMBOURSABLE AU PAIR A

OTTAWA, HALIFAX, SAINT-JEAN, CHARLOTTETOWN, MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, VICTORIA.

INTÉRÊT PAYABLE SEMESTRIELLEMENT LES 1er AVRIL, 1er OCTOBRE.

PRINCIPAL ET INTÉRÊT PAYABLES EN OR.

PRIX L'ÉMISSION 97 1/2

UN SEMESTRE ENTIER D'INTÉRÊT SERA PAYÉ LE 1er AVRIL 1917.

LE PRODUIT DE L'EMPRUNT SERA EMPLOYÉ POUR LES FINS DE LA GUERRE SEULEMENT.

LE MINISTRE DES FINANCES offre par les présentes, de la part du gouvernement, les obligations ci-dessus mentionnées pour souscription à 97 1/2, payables comme il suit :

10 pour cent avec la demande,	
30 " " " " " " " "	le 16 octobre 1916,
30 " " " " " " " "	le 15 novembre 1916,
27 1/2 " " " " " " " "	le 15 décembre 1916.

L'émission totale des obligations de cet emprunt sera limitée à cent millions de dollars, non compris (s'il en est offert) le montant représenté par la remise des obligations acceptables comme équivalent d'espèces aux termes du prospectus de l'emprunt de guerre du 22 novembre 1915.

Les versements peuvent être payés en plein dès le 16 octobre 1916 ou à la date de l'échéance des versements ultérieurs, et profiteront d'un escompte au taux de quatre pour cent par an.

Les versements se feront au crédit du Ministère des Finances, au bureau de toute banque à charte au Canada.

Le défaut de faire les versements à l'époque fixée rendra les versements antérieurs sujets à la confiscation, et l'attribution faite à l'annulation.

Les demandes, accompagnées d'un dépôt de dix pour cent du montant souscrit doivent être transmises par l'entremise d'une banque à charte. Tout comptoir d'une banque à charte au Canada recevra les souscriptions et émettra un reçu provisoire.

Cet emprunt est autorisé sous le régime d'une loi du parlement du Canada et le principal ainsi que l'intérêt constituent une charge au Fonds du revenu consolidé.

Des formules de demandes peuvent être obtenues de toute succursale de toute banque à charte au Canada, et au bureau de tout sous-receveur général au Canada.

Les souscriptions doivent être pour des multiples entiers de cent dollars.

Dans le cas où la demande ne sera acceptée que pour partie, l'excédent du dépôt sera appliqué sur le versement du montant dû pour le versement d'octobre.

Des certificats provisoires de souscription (scrip) sont non négociables, soit au porteur, suivant le choix qu'aura fait le souscripteur d'obligations enregistrées ou au porteur, seront émis après la répartition, en échange des certificats provisoires.

Les listes de souscriptions seront closes le ou avant le 23 septembre 1916

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, le 12 septembre 1916.

\$7,500 A LA CAISSE DES CONSERVATEURS

LES ENTREPRENEURS DU COLLEGE D'AGRICULTURE DE WINNIPEG AURAIENT SOUSCRIT AU FONDS ELECTORAL.

Winnipeg, 13. — Le capitaine D. E. Sprague a affirmé, devant la commission d'enquête de l'Érection du Collège d'agriculture, que, dans les trois jours qui ont précédé les élections générales de 1911, il a reçu \$7,500 de la compagnie Carter, Hales et Aldinger pour la caisse électorale conservatrice.

Le capitaine Sprague dit avoir donné un chèque de \$5,000 par l'entremise de M. Carter, le 18 septembre 1911. Deux jours plus tard, il donna un autre chèque de \$2,500. Il ne pouvait se fixer positivement sur l'emploi de cet argent. Néanmoins, dit-il, il est certain qu'une campagne électorale entraîne de fortes dépenses.

Le capitaine Sprague donna l'argent à un comité de finances, et il pensait qu'une partie irait à M. Boyd. Il apprit en même temps que M. Carter avait un contrat du gouvernement. Ces sommes ne furent inscrites dans aucun livre de compte. Il ne voulait pas admettre qu'il connaissait la fausseté des garanties lorsqu'il signa les deux chèques.

Comment pouvez-vous être de bonne foi en dire qu'une garantie est fautive ? demanda l'enquêteur Gall.

"Elle n'était pas fautive quant à ce qui me concernait," répliqua le capitaine Sprague.

M. Carter admet avec M. Phillips les faits de septembre 1911, concernant son contrat avec le gouvernement. Le 7 septembre, le contrat était signé. Le 13, la maison Carter recut du gouvernement la somme de \$24,548. Le 18 et le 20 du même mois, l'on paya le capitaine Sprague.

M. Carter a juré ce matin qu'il avait aidé la campagne électorale de 1911. Un peu avant les élections, M. Robert Rogers lui téléphona pour lui demander si ses soumissions faites au parlement n'étaient pas trop basses. Ce à quoi M. Carter répondit : "Peut-être bien." M. Rogers de répondre : "Dans ce cas, le gouvernement vous aidera."

LA CLAUSE 1032a DE LA LOI DES LICENCES

UN CHANGEMENT DE GERANT OU DE SECRETAIRE DANS UN BAR N'IMPLIQUE PAS LE TRANSFERT DE LA LICENCE.

Les membres de la Commission des licences, réunis hier après-midi sous la présidence de M. le juge Choquet, ont déclaré que, en stricte justice, la Frankel Limitée, rue Saint-Laurent, avait droit de garder sa buvette dans son restaurant.

Il y a déjà trois mois que se débattait cette cause, alors que L. H. Boisseau, percepteur des revenus de la province, se plaignit que la Frankel et J. Edmund Dwane, secrétaire-trésorier de la compagnie, vendait des liqueurs et de la boisson sans permis.

On s'appuyait sur ce supposé article du code des licences pour chercher noie à cette compagnie, ce que le fait pour une compagnie de changer de gerant ou de secrétaire implique le transfert de la licence. La clause 1032a de la loi des licences de Québec dit malheureusement tout le contraire, à savoir que ce changement n'implique en rien le changement de la raison sociale qui détient la licence, et en fait, dans les cas présentés, la licence est la propriété de la compagnie Frankel depuis nombre d'années, et l'application de la nouvelle loi qui oblige le détenteur d'un nouveau permis de vente de supprimer le bar, ne l'atteint pas.

Un transfert a aussi été accordé de Ghaboillez Limitée, J. L. Archambault, président, à Chaboillez Limitée, Joseph Daniel, président. Le Tremont Hotel, angle Windsor et Saint-Antoine, a perdu sa licence, et le propriétaire a été en outre condamné à une amende de \$50 et les frais, pour avoir vendu de la boisson le dimanche. Le chef Campeau fit un rapport contre cette buvette et y envoya même un agent. De son côté, le champion de la tempérance, John H. Roberts, demandait dans une plainte que la licence soit enlevée à cet hôtel.

Une troisième demande a été faite pour le transfert de la licence de Charlebois Limitée, rue Saint-Paul, à l'ancien Café Régal, angle Saint-Catherine et Saint-Julien, et la discussion de cette affaire a été remise à mardi.

M. T. C. CASGRAIN A COATICOOK

M. T. C. Casgrain a accepté l'invitation des Chambres de commerce des Cantons de l'Est de porter la parole à l'occasion de leur réunion d'automne, qui aura lieu le 4 octobre prochain, à Coaticook.

NOUVEL EMPRUNT DE GUERRE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Vous pourriez participer à cet emprunt, par notre intermédiaire, sans qu'il vous en coûte rien pour nos services. Nous apprécierions beaucoup la faveur que vous nous ferez en confiant vos ordres d'achat à notre maison.

Les obligations de la Puissance du Canada représentent le maximum de sécurité qu'on puisse désirer. Elles se vendent facilement et constituent d'excellentes sûretés collatérales pour des emprunts.

Demandez-nous le Prospectus et un blanc d'application. Vos commandes peuvent être transmises par télégramme ou par téléphone, à nos frais.

CREDIT-CANADA LIMITEE

179, RUE SAINT-JACQUES. MONTREAL. TELEPHONES 4735, 4736.

EMPRUNT DE GUERRE DOMINION DU CANADA

CET EMPRUNT RAPORTE UN INTERET DE 5.33 POUR CENT. Il représente une première hypothèque sur les ressources du pays.

Sur demande, par téléphone ou télégramme, à nos frais, nous enverrons le prospectus et la formule de souscription. Nous serons heureux de recevoir et transmettre à Ottawa, les souscriptions, sans charge aucune.

SAINT-CYR, GONTHIER & FRIGON

Courtiers et Agents Financiers 103 SAINT-FRANCOIS-XAVIER. Main 2701

EMPRUNT DE GUERRE DOMINION DU CANADA

Rapportant un intérêt de 5.33% Nous envoyons circulaire en français avec formule de souscription, sur demande par téléphone ou télégramme, à nos frais.

CANADIAN BONDS COMPANY

180, SAINT-JACQUES, MONTREAL. MAIN : 4563

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 781—Olivier Lamoignon, chauffeur, de Montréal, demandeur, vs. Aldéric Gullbault, de Montréal, défendeur. Le 22me jour de septembre 1916 à dix heures de l'avant-midi, au docteur J. S. BACLETTE, H.C.S. Noystrat, 13 septembre 1916.

LA VIE SPORTIVE

LE CLUB CORNWALL VEUT SE RACHETER

VOULANT FAIRE OUBLIER LES DEFAITES QU'IL A SUBIES CETTE SAISON, IL VIENDRA ICI DETERMINE A VAINCRE LE NATIONAL, A MAISONNEUVE.

La principale attraction, samedi, à Montréal, sera la joute de crose entre le National et le Cornwall à Maisonneuve. Il est certain que plusieurs joueurs de notre association feront ce jour-là leurs adieux au public, car plusieurs vétérans qui n'ont repris leur crose que pour aider le National dans les moments critiques de cette saison, ne paraîtront plus dans l'arène et ce sera la dernière occasion que le public aura de les voir à l'oeuvre.

Le Cornwall a subi un nombre de revers cette saison, il est vrai, mais il viendra ici déterminé à se racheter par une éclatante victoire. Si le Cornwall réussissait à vaincre l'équipe canadienne-française, samedi, ce serait là un triomphe dont il pourrait à bon droit s'enorgueillir et qui ferait oublier tous les revers qu'il a essuyés.

LA DERNIERE A ETE GAGNEE PAR MONTREAL

LES LEAFS ONT ETE DEFAITS PAR 5 A 2, HIER APRES-MIDI, AU PARC ATWATER. — PLUSIEURS JOUEURS MANQUAIENT SUR L'EQUIPE DES ROYAUX.

Les Royals, présentant une équipe démantibulée par plusieurs absences, ont battu les Leafs, hier, à l'occasion de leur dernière apparition au parc Atwater par le résultat final de 5 à 2 hier après-midi. "Red" Smythe, qui s'est fait blesser par les crampons de l'arrière Smith, des Leafs, avait-hier, n'a pu jouer, hier, et sa place a été prise par Maisel, Joe Slattery, notre premier but, n'a pas figuré sur l'équipe, hier, à cause d'une jambe malade, et le gérant Howley l'a remplacé et s'est bien acquitté de sa tâche.

SOMMAIRE TORONTO table with columns for player names and scores.

MONTREAL table with columns for player names and scores.

Ab. R. H. Po. A. E. Maisel, 2b. 3 1 1 3 5 1 Moran, cf. 3 2 2 1 0 0 Cather, lf. 4 1 2 0 0 0 Smith, rf. 4 1 3 2 0 0 Howley, lb. 3 0 1 12 1 0 Wagner, ss. 4 0 1 1 3 0 Madrau, 3b. 4 0 1 3 0 1 Madden, c. 3 0 1 5 1 0 Fullerton, p. 2 0 1 0 6 0

Ab. R. H. Po. A. E. Total. 34 2 7 24 20 1

Ab. R. H. Po. A. E. Maisel, 2b. 3 1 1 3 5 1 Moran, cf. 3 2 2 1 0 0 Cather, lf. 4 1 2 0 0 0 Smith, rf. 4 1 3 2 0 0 Howley, lb. 3 0 1 12 1 0 Wagner, ss. 4 0 1 1 3 0 Madrau, 3b. 4 0 1 3 0 1 Madden, c. 3 0 1 5 1 0 Fullerton, p. 2 0 1 0 6 0

Ab. R. H. Po. A. E. Total. 30 5 13 27 16 2

Ab. R. H. Po. A. E. Total. 34 2 7 24 20 1

Ab. R. H. Po. A. E. Total. 30 5 13 27 16 2

Ab. R. H. Po. A. E. Total. 34 2 7 24 20 1

OU ILS JOUENT AUJOURD'HUI

INTERNATIONALE Buffalo à Montréal (2 parties) Toronto à Rochester. Newark à Richmond. NATIONALE Cincinnati à New-York. Pittsburgh à Brooklyn. Chicago à Boston. Saint-Louis à Philadelphie. AMERICAIN New-York à Détroit. Saint-Louis à Chicago. Philadelphie à Cleveland.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier dans les séries des ligues Américaine et Nationale: LIGUE AMERICAIN A Cleveland: R. H. E. Cleveland. 00001010—2 7 2 Detroit. 30011003—10 16 2

POSITION DES CLUBS Boston. 78 57 578 Detroit. 70 59 572 Chicago. 77 61 558 New-York. 71 64 526

LIGUE NATIONALE A Boston: Première partie R. H. E. Chicago. 00000000—0 5 0 Boston. 00001000—3 1 0

Deuxième partie R. H. E. Chicago. 001001001000—3 14 3 Boston. 000001002000—3 7 4

POSITION DES CLUBS Brooklyn. 78 53 595 Philadelphie. 76 53 589 Boston. 73 54 575

POSITION DES CLUBS Brooklyn. 78 53 595 Philadelphie. 76 53 589 Boston. 73 54 575

CET APRES-MIDI A LA PISTE DE DORVAL

La réunion d'automne du Jockey Club Dorval s'ouvrira cet après-midi à Dorval. Le programme comprendra des courses dont le handicap d'inauguration se détache tout spécialement. Cette épreuve n'a réuni qu'un champ très réduit où la qualité est notoire. Les meilleurs sprinters qui ont couru à Montréal cette année sont inscrits. Christie qui sera piloté par Robinson, semble se détacher tout spécialement du groupe.

Le gérant Holman a pris ces précautions parce qu'il a reçu l'assurance d'un grand nombre de turfistes qu'ils seront à Kempton avec leurs ports-couleurs. Le gérant Holman veut s'assurer les services des meilleurs officiers pour sa prochaine réunion. Eddie Trihey, le starter de la dernière réunion de Tia Juana, remplacera Jim Milton comme starter, vu que ce dernier est actuellement employé à la piste de Havre de Grâce. M. E. C. Smith, l'un des experts reconnus du turf sur les pistes du Maryland, remplacera M. Martin Athanson comme commissaire en chef.

A BEAUHARNOIS

Dimanche, le 17 septembre, courses de chevaux, courses à pied, balles-au-camp, etc. Le programme de dimanche au rond de Beauharnois comprendra deux classes et un match, en plus courses à pied et balles-au-camp. Voici le programme: 1. Classe 2.20; 2. Classe 2.30; 3. match pour un pari de 850 entre M. B. à M. Arthur Montpetit, et Maud D., à M. Braul, M.V. 4. Balle-au-camp entre Idéal Amateur, équipe locale, et une forte équipe de Montréal.

L'ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

Cleveland, 13 — Un homme a été mortellement blessé et seize autres légèrement par l'écroulement du toit d'un tunnel du lac Érié. Il y a eu quelques tués, dans une autre partie du tunnel, une explosion de gaz tuait dix-neuf hommes.

LA MATINEE A LA BOURSE

LES OPERATIONS ONT ETE CLAIREMEES, DURANT TOUT L'AVANT-MIDI, MAIS LA COTE FAIT NETTEMENT PREUVE DE FERMETE. Les transactions ont été peu nombreuses, à la Bourse de Montréal, ce matin, bien que la cote continue de se bien tenir. Des gains comparativement appréciables ont été enregistrés, soit dans l'intervalle des deux séances, soit durant l'avant-midi. La matinée a été marquée par plusieurs échecs de fractions de lots.

DERNIERE CHANCE DE LA CASQUETTE D'ETRE CHAMPION

SA RENCONTRE AVEC CRESCENT, DIMANCHE, AU PARC DELORIMIER, L'ELIMINERA DE LA COURSE D'AMELIORERA SA POSITION. — INDIENS VS STAR. Les quatre premiers clubs de la Ligue de la Cité se rencontreront, dimanche prochain, dans l'ordre suivant: 1.30 Indiens vs Stars. 3.30 La Casquette vs Crescent.

LES VOIES DE LA BELLE FAÇON EXPLOIT D'UN VOLEUR SUR UN CONVOI DU PACIFIQUE CANADIEN. Buffalo, N. Y., 13 — Plusieurs voyageurs du convoi du Pacifique Canadien venant de Toronto, et qui arrive à Buffalo à midi et demi, se sont fait voler de la belle façon, hier. Le voleur a accompli son exploit simplement et rapidement. Le train venant de stopper sur le pont international, du côté canadien, où les agents douaniers font leur inspection. Un homme vêtu de gris, avec de larges épaules, entre dans un wagon, et s'avance en regardant attentivement les voyageurs. Il s'arrête devant Mme Jessie Ardill, de New-York, et lui demande où elle va. Directement à New-York, répond-elle. "Alors, montrez-moi votre billet?" dit-il, tandis que les autres personnes se préparent à monter leurs billets. "Comment avez-vous d'argent?" lui demande-t-il ensuite. La voyageuse ouvre son porte-monnaie. L'individu lui remet \$65 sur \$100, garde le reste, disant que c'est un dépôt réclamé par le service des douanes des Etats-Unis, et lui remet un reçu. Il a aussi extorqué \$12 à M. Crockett, de Brantford, et a distribué six autres reçus dans un autre wagon.

LES EXAMENS DE MEDICINE

Le résultat des examens préliminaires pour l'étude de la médecine qui ont eu lieu à Québec, les 5 et 6 septembre courant, vient d'être rendu public. Il y avait 25 candidats. Ont été admis sur les sciences et les lettres: — MM. Booth, R. J.; Eliasoph, B.; Scherzer, Morris; Silverman, M. Ont été admis sur les lettres: — MM. Dussault, E.-A.; Pelletier, Albert; Pelletier, Georges; Strasberg, Alex. A été admis sur les sciences: — M. Legendre, E.-L. Ont des matières à reprendre: — MM. Beland, Wilfrid, (le latin et la littérature); Champagne, J., (géographie et botanique).

COURSES DE DORVAL

13 AU 20 SEPTEMBRE INCLUSIVEMENT. Le Pacifique Canadien annonce un service quotidien, excepté le dimanche, de quatre trains jusqu'à la piste de Dorval, partant de la gare Windsor à 1.10 p.m., 1.35 p.m., 1.50 p.m. et 3.15 p.m. Au retour les trains partiront immédiatement après la dernière course. Passage simple, 15 sous; aller et retour, 25 sous.

EXPLOSION MORTELLE A CLEVELAND

Cleveland, 13 — Un homme a été mortellement blessé et seize autres légèrement par l'écroulement du toit d'un tunnel du lac Érié. Il y a eu quelques tués, dans une autre partie du tunnel, une explosion de gaz tuait dix-neuf hommes.

COMMERCE ET FINANCE

LA MATINEE A LA BOURSE

LES OPERATIONS ONT ETE CLAIREMEES, DURANT TOUT L'AVANT-MIDI, MAIS LA COTE FAIT NETTEMENT PREUVE DE FERMETE. Les transactions ont été peu nombreuses, à la Bourse de Montréal, ce matin, bien que la cote continue de se bien tenir. Des gains comparativement appréciables ont été enregistrés, soit dans l'intervalle des deux séances, soit durant l'avant-midi. La matinée a été marquée par plusieurs échecs de fractions de lots.

LES BOURSES ETRANGERES

LA COTE DE WALL STREET ENREGISTRE DES PROGRES NOTABLES ET LES CHEMINS DE FER EMERGENT. New-York, 13.—Les cours ont pris la direction en avant, à l'ouverture des opérations, à Wall Street, aujourd'hui, mais les gains récents ont fait partiellement défaut et le ton témoignait d'une certaine irrégularité. Les valeurs de transport (shipping) ont été animées mais ont évolué sans ensemble. L'American Smelting a conduit le groupe des cuprifères par un gain additionnel de deux points et les valeurs de propulsion (motors), de sucre et quelques-unes de fournitures militaires ont apprécié un modeste progrès.

LES OPERATIONS ONT ETE CLAIREMEES, DURANT TOUT L'AVANT-MIDI, MAIS LA COTE FAIT NETTEMENT PREUVE DE FERMETE. Les transactions ont été peu nombreuses, à la Bourse de Montréal, ce matin, bien que la cote continue de se bien tenir. Des gains comparativement appréciables ont été enregistrés, soit dans l'intervalle des deux séances, soit durant l'avant-midi. La matinée a été marquée par plusieurs échecs de fractions de lots.

LES OPERATIONS ONT ETE CLAIREMEES, DURANT TOUT L'AVANT-MIDI, MAIS LA COTE FAIT NETTEMENT PREUVE DE FERMETE. Les transactions ont été peu nombreuses, à la Bourse de Montréal, ce matin, bien que la cote continue de se bien tenir. Des gains comparativement appréciables ont été enregistrés, soit dans l'intervalle des deux séances, soit durant l'avant-midi. La matinée a été marquée par plusieurs échecs de fractions de lots.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Valeurs, Ouv., Clot., Valeurs, Ouv., Clot. listing various stocks and their prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: Valeurs, Ouv., Mid., Valeurs, Ouv., Mid. listing various stocks and their prices.

BOURSE DES MINES

Table with columns: Mines de Cobalt, Mines de Porcupine listing various mines and their prices.

ÇA ET LA

Durant les six mois clos le 30 juin 1916, l'American Smelting & Refining Company a gagné 16.26 p. 100 de ses 850,198,000 d'actions ordinaires, par comparaison avec 14.07 p. 100 acquis durant tout l'exercice financier arrêté le 31 décembre 1915, d'après un compte rendu récemment produit.

La hausse qui favorise présentement l'action ordinaire Riordon Paper a pour motif, dit-on dans les cercles financiers montrealais, la probabilité d'une hausse du dividende de 4 à 5 ou même 6 p. 100 en outre de la distribution d'une prime ou boni. Les affaires de la société, durant les mois d'août, et des perspectives reconfortantes légitimeraient, paraît-il, une telle plus-value de la répartition des bénéfices, sans nuire à la constitution de réserves importantes.

Au cours de l'exercice financier terminé à la fin de juin dernier, le C. P. R. a reçu \$2,680,652 de son service de voyageurs; \$89,654,405 de son service de fret et \$13,752,260 de ses services des télégraphes, wagons-palais, des bagages, etc. Les frais d'exploitation se divisent comme suit: Transport, \$38,915,381; entretien des voies ferrées et édifices, \$14,071,791; entretien du matériel, \$16,695,955; dépenses de trafic, \$21,798,699; dépenses pour wagons-palais, \$990,410; dépenses pour les steamers des lacs, \$829,811; dépenses pour télégraphes, \$1,339,161; dépenses diverses, \$4,014,753.

Le nombre de voyageurs transportés sur une longueur d'un mille fut de 1,247,118,119 contre 1,164,488,630 l'an dernier. La compagnie transporte sur une distance d'un mille 14,659,685,773 tonnes de fret. L'an dernier, le C. P. R. est parvenu à transporter 126,909,828 minots de transport, tandis que cette année, il en transporta 276,788,209 minots. Il est encore intéressant de noter que les recettes du service des voyageurs pour chaque mille du réseau a été de \$2,425.15.

Le nombre de voyageurs transportés sur une longueur d'un mille fut de 1,247,118,119 contre 1,164,488,630 l'an dernier. La compagnie transporte sur une distance d'un mille 14,659,685,773 tonnes de fret. L'an dernier, le C. P. R. est parvenu à transporter 126,909,828 minots de transport, tandis que cette année, il en transporta 276,788,209 minots. Il est encore intéressant de noter que les recettes du service des voyageurs pour chaque mille du réseau a été de \$2,425.15.

Le nombre de voyageurs transportés sur une longueur d'un mille fut de 1,247,118,119 contre 1,164,488,630 l'an dernier. La compagnie transporte sur une distance d'un mille 14,659,685,773 tonnes de fret. L'an dernier, le C. P. R. est parvenu à transporter 126,909,828 minots de transport, tandis que cette année, il en transporta 276,788,209 minots. Il est encore intéressant de noter que les recettes du service des voyageurs pour chaque mille du réseau a été de \$2,425.15.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Penn. Water & Power Co.—Dividende trimestriel régulier 1 1/2 p. 100, échéant le 1er octobre aux actionnaires enregistrés le 19 septembre. Le dividende trimestriel antérieur était de 1 p. 100. Dominion Textile.—Dividende trimestriel régulier de 1 1/2 p. 100, sur les parts de préférence, encaissable le 16 octobre, par les porteurs enregistrés le 19 septembre.

LES PEUX VERTES

Les prix du marché des peaux crues ou vertes s'établissent aujourd'hui de la manière suivante: Peaux de boeuf No 1, la lb. . . 23s Peaux de boeuf No 2, la lb. . . 22s Peaux de boeuf No 3, la lb. . . 21s Peaux de veau, la lb. . . 31s Peaux d'agneau, la lb. . . \$1.50

CANADIAN PACIFIC

COURSES DE DORVAL 13 au 20 septembre inclusivement. Départ de la gare Windsor à 1.10 p.m., 1.35 p.m., 1.50 et 3.15 p.m. Retour après la dernière course.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 14223—Gaston St-Jacques, pharmacien, de Montréal, demandeur, vs. G. Lecomte de Montréal, défendeur. Le 22me jour de septembre 1916 à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1514 rue Parthéus en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en articles de ménage. Conditions: argent comptant. ROHMANN, J.G.S., Montréal, 13 septembre 1916.

DES ASSISES IMPORTANTES

LE CONGRES DE L'AMERICAN ASSOCIATION OF PORT AUTHORITY THORITIES S'OUVRE CE MATIN. Des délégués relativement nombreux, venus de Seattle, Vancouver, San Francisco, Los Angeles, Nouvelle-Orléans, Baltimore, Philadelphie, Hamilton, Québec, Saint-Jean, N.B., et autres principales ports du Canada et des Etats-Unis, se sont réunis ce matin en ouverture du congrès de l'American Association of Port Authorities, dans les salles de la Commission du port de Montréal, sous la présidence de M. W. G. Ross, président de la commission montrealaise.

La séance de début a commencé à 10 heures et trente, par un discours de bienvenue prononcé par le commissaire J. W. Ross, au nom du maire de Montréal. M. Ross a fait de grands traits l'histoire de notre ville, donnant quelques indications géographiques, et, en termes très appropriés, a assuré aux délégués un cordial accueil de la part des Montrealais. Il a invité les congressistes à visiter, non seulement notre port, mais l'ensemble de la métropole du Canada.

Au nom des visiteurs, M. J. Spinney Smith, de New-Jersey, a remercié le représentant du maire de la sympathie qu'on venait de leur exprimer et a dit la satisfaction des congressistes de se réunir dans notre ville.

Le président de la convention, M. W. G. Ross, a brièvement exposé l'objet de ces assises, qui s'ouvrent, dit-il, sous les plus brillantes auspices, et le secrétaire du congrès, M. M. P. Fennell, a donné lecture de son rapport. A l'issue de la séance, les congressistes ont visité le port à l'abri du "Sir Hugh Allan".

NOS VOIES FERREES

L'ensemble des recettes des trois principaux réseaux ferrés du pays, pour la huitaine écoulée, ressort à \$4,663,061, contre \$5,093,376, pendant la première semaine d'août, et \$4,665,659, pour la première période de juillet.

Le tableau suivant montre les résultats de la huitaine expirée et l'avance enregistrée par rapport à la période correspondante de l'année dernière: 1916 Aug. P.C. C. P. R. \$2,679,000 8 677,000 33.8 G. T. R. 1,276,061 184,353 16.8 C. N. R. 663,900 252,400 55.2

VIANDE SUR PIED

A CHICAGO Chicago, 13 — Gros bétail: arrivages, 16,000 têtes; marché faible; boeufs indigènes, \$6.40 à \$11.20; pour l'élevage et l'engraissement, \$6.40 à \$7.45; vaches et génisses, \$8.40 à \$9.20; veaux, \$8.50 à \$13.00. Menu bétail. Pores: arrivages, 21,000 têtes; marché ferme; légers, \$9.90 à \$11.20; mélangés, \$9.75 à \$11.25; lourds, \$9.60 à \$11.10; très gras, \$9.60 à \$9.80; cochons, \$6.50 à \$9.60; moyens, \$6.00 à \$7.00; moutons: arrivages, 20,000 têtes; marché faible; moutons, \$7.90 à \$8.40; agneaux indigènes, \$7.25 à \$11.35.

DECOUVERTE D'OR DANS LA BEAUCE

Québec, 13. — On rapporte qu'un citoyen de Saint-François de Beauce, M. François Mathieu, gardien de mines, a fait la découverte d'une pépite d'or pesant cinq onces et demi. C'est la plus grosse pépite qui ait jamais été trouvée dans la région aurifère de la Beauce.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

BRUNEAU & DUPUIS COURTIERS

97 et 99 S.-FRANCOIS-XAVIER. Succursales: QUEBEC et SORREL. Fil direct avec ORT & FLAGG, New-York.

DORVAL JOCKEY CLUB

REUNION D'AUTOMNE Du Mercredi 13, au Mercredi 20 Septembre. Sept Courses par Jour — Beau ou Mauvais Temps. Trains spéciaux directs de la gare Windsor par le C. P. R., au terrain de course, à 1.10, 1.33, 1.50 et 3.15 p.m. ADMISSION A LA GRANDE ESTRADE \$1.00 PREMIERE COURSE, CHAQUE JOUR, A 2.15 P. M. Les enfants ne sont pas admis

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

POUR RELEVER SON PRESTIGE

ON AURAIT PROPOSE, POUR RACHETER LA GRECE, D'ENVOYER LES TROUPES GRECQUES COMBATTRE LES ARMEEES BULGARES ET AUSTRORIENNES. — CONSTANTIN PROALLIE.

New-York, 13 — Le "New York Herald" publie aujourd'hui le cahier-programme suivant en faveur de Rome : Dans le but de ménager à la Grèce une sortie de dignité où elle se trouve actuellement et aussi dans le but de relever le prestige du roi Constantin, on aurait proposé que l'armée grecque, avec les troupes serbes qui marchent sous ses ordres, fût chargée de prendre seule l'offensive dans le sud-est contre les armées bulgares et austro-prussiennes.

"Patris" d'Athènes calcule que les forces austro-allemandes dans les Balkans sont peut-être un peu plus fortes que 200,000 hommes. L'armée grecque, bien approvisionnée de munitions par les Alliés, est, dit-on, capable de tenir tête à ces forces. M. Venizelos, dont le retour au pouvoir semble imminent, dans une série d'articles, parle de la nécessité d'une action du gouvernement pour redonner à la nation le prestige qu'elle a perdu. Il déclare que la survivance de la dynastie grecque à la tête de la nation est comprise dans le programme de son parti par une modification rapide des conditions qui existaient précédemment. Le rôle du roi Constantin dans la longue période d'oscillation du gouvernement grec entre les partis bellicistes, semble plus avantageux maintenant que les conseillers, dans les pays alliés, permettent la publication des détails envoyés en Grèce par les correspondants.

LE ROI DEJOUÉ UN COMPLICITÉ BOCHÉ

Parmi les déclarations faites dans le "Roma Tribuna" à ce sujet, il y en a une qui dit que c'est le roi lui-même qui a fait échouer un plan des principaux ministres pour jeter la Grèce dans les bras des pouvoirs centraux.

Le journal italien dit que les chefs de ce mouvement étaient l'agent prussien, le baron Schenk, M. Gounaris et M. Skouloudis, qui tous furent premiers ministres après le départ de M. Venizelos, et le général Dusmanis, chef d'état-major jusqu'au 27 août. Le baron Schenk aurait eu à sa disposition une somme de 1,000,000,000 de drachmes (\$200,000,000) pour pousser sa campagne de propagande en Grèce au nom de la cause prussienne.

La première occasion suggérée par ceux qui travaillaient pour la Prusse, pour forcer la Grèce à abandonner sa neutralité, a été la présentation de la note des puissances de l'Entente qui demandait la démobilisation et le retour de la constitution grecque par la tenue d'élections générales, sous la menace d'un débarrasement de troupes alliées au Pirée. On se rappelle que l'agence de nouvelles officielles de Berlin envoya une déclaration à l'époque où des troupes alliées avaient déjà été débarquées.

M. Skouloudis, alors premier ministre, et M. Gounaris, son conseiller, après avoir consulté le roi, proposa au cabinet de rejeter la note, dit la "Tribuna". Cela équivalait à une déclaration de guerre aux Alliés. On a éliminé ce parti à la demande de M. Rhalhis.

A DEUX DOIGTS DE LA GUERRE

Alors on prit la détermination d'agir ouvertement contre les Alliés. Le ministre de la marine fut chargé de donner instruction aux navires grecs de faire feu sur la flotte de l'Entente si elle refusait d'obéir à l'injonction de quitter immédiatement le Pirée et les autres ports voisins de la capitale. Un seul coup de canon tiré eût signifié la guerre et eût placé la Grèce du côté des empires centraux.

M. Skouloudis et Gounaris, joints à la "Tribuna", se sont rendus à la maison d'été du roi à Tatoi, pour obtenir du souverain la signature des autorisations à recourir à la force, mais à leur arrivée ils ont constaté que le roi avait déjà choisi un successeur au premier ministre, et que M. Zaimis, homme plus prudent, devait être le chef du gouvernement. Dans le parti de la cour qui de concert avec le général Dusmanis, faisait de l'agitation en fa-

L'ENNEMI RETRAITE EN TRANSYLVANIE

Bucarest, 12, via Londres, 13.— 4.55 a. m.— Un rapport officiel publié par le bureau de la guerre aujourd'hui annonce que la retraite des Autrichiens en Transylvanie se continue. Voici le texte du rapport : "Sur le front nord et nord-ouest, l'ennemi continue à battre en retraite vers l'ouest, dans les vallées du Maros supérieur et de la rivière

AUX ASSISES

Le prince héritier Georges a toujours eu une attitude correcte au point de vue des Alliés. Suivant cette version, cependant, au roi seulement revient le crédit d'avoir empêché la Grèce d'entrer dans la lice aux côtés des Austro-Allemands.

UNE VISITE CHEZ DUPUIS FRERES

D'ELEGANTS MODELES PARISIENS ET NEW-YORKAIS.

Après un après-midi passé à l'exposition des modes de l'automne, au magasin Dupuis, on ne peut que conseiller aux mères et aux jeunes filles canadiennes-françaises d'aller y faire une visite pour y étudier sur d'élegants modèles vivants tout ce que les nouveautés et les créations parisiennes, et new-yorkaises de l'automne.

La promenade de ces modèles se fait aux accords d'un orchestre de jeunes filles, sur une longue estrade élevée dans une allongée nouvelle dont on a l'intention de faire cet hiver un rayon pour les fourrures.

Les manteaux de fourrure et de peluche, amples et longs, avec larges manchettes et rabat rejeté en arrière, semblent destinés à beaucoup se porter cette saison.

La coupe des costumes pour femmes et jeunes filles s'apparente de très près avec celle de l'an dernier; les lignes sont exactement les mêmes, mais les redingotes, amples aussi, tombent plus bas tandis que les jupes descendent jusqu'à la cheville.

Les chapeaux prennent mille formes différentes; ils sont tous jolis et très modestes; plus de ces mornons minuscules qu'on se fichtait d'ailleurs sur un côté de la tête et pas plus de larges chapeaux charoliers qu'on chargeait à les déformer de trop de fleurs et de trop de rubans.

Les nuances nouvelles pour les garnitures sont le rouge cardinal, le violet, le vieux rose. Comme formes, le canotier, le champignon, la cocarde, le tricorne, le béguin et le jockey enjolivés d'ailes, d'aigrettes et de sottouche argenté.

Les étoffes à la mode pour les jupes sont la gabardine, la serge et la soie.

Si les chapeaux sont taillés en formes d'un goût sûr et original, il convient d'apporter aussi son attention aux lignes gracieuses que l'on sait donner à un pied de femme avec les chaussures hautes et fines, d'un gris perle et d'un brun beige. Quelques jolies volutes, taillées sur le chapeau pour en couvrir que le haut du visage, et, pour quelques élégantes, la canne militaire, voilà qui finit la toilette.

Tout est à voir chez Dupuis, et les choses d'un bon goût y sont aussi d'un prix raisonnable.

LA CAMPAGNE DE CHARLES HUGHES

UNE TOURNEE DE QUATORZE MILLE MILLES.

New-York, 13. — Le candidat républicain, Charles E. Hughes, termine sa tournée présidentielle aujourd'hui. Cette tournée est peut-être la plus longue qu'ait jamais entreprise un candidat à la présidence. M. Hughes est parti d'ici dans la nuit du 5 août. Son voyage a donc duré 39 jours.

Il partit de Portland, Maine, se rendit à San Diego, en Californie. Il alla des frontières du Canada à celle du Mexique. Il visita 25 Etats, parla dans les principaux centres du pays, et dans dix capitales. Il fit 11,494 milles en chemin de fer. En plus, il fit à peu près 400 milles par semaine en automobile, ce qui donne un total de 14,000 milles de parcours. Il a voyagé sur 15 chemins de fer différents.

LA BULGARIE QUASI-ISOLEE

LE RAVITAILEMENT PAR LE DANUBE EST COUPE ET IL NE RESTE PLUS QU'UN SEUL CHEMIN DE FER RELIANT BUDAPEST A SOFIA. — LES PROGRES ROUMAINS.

Londres, 13. — On mande de Bucarest au "Daily Chronicle" : Grâce au succès que les Roumains ont remporté en occupant Orsova, les empires centraux ne peuvent plus ravitailler la Bulgarie par eau. En outre comme un seul chemin de fer passait à travers la Serbie relie Sofia à Budapest, il est évident que la perte du Danube est d'une importance vitale.

C'est par le Danube que les Austro-Allemands ont envoyé toutes les munitions et tout le matériel de guerre qui a permis à l'ennemi non seulement de tenir aux Dardanelles et à Gallipoli et d'envahir la Serbie, mais aussi de faire face aux Alliés à Salonique et de diriger une attaque contre la Roumanie.

Dans le système des Carpathes, du Donau à la Bukovine, les armées roumaines continuent leur avance. Elles ont effectué leur invasion de la Transylvanie sur une profondeur et une longueur moyennes de 25 milles, et à certains endroits de 35 milles. Elles se sont assurées la possession de la vallée du haut Maros par la capture de Toplitza, de Gyorgyo-Szanklikos et d'autres villes.

La plus grande partie de la vallée des vallées aux mains des Roumains, qui ont acquis Celksereda et Sepsissen-Gyorgyo. Après avoir pris aux premiers jours des hostilités la partie inférieure du défilé de Turku-Buisu, ils ont remonté la vallée de Juil jusqu'à Petroshana, grand centre minier d'où l'on extrait du charbon d'une qualité supérieure.

La capture et la possession de ces mines porte un rude coup à la vie économique de la Hongrie. Si nous ajoutons à cela les ressources minières et agricoles impénétrables que les Teutons tiraient de la Transylvanie nous aurons une idée de l'efficacité de la besogne accomplie par la Roumanie.

L'Autriche et l'Allemagne qui profitaient grandement de la neutralité de ce pays sont privées, non seulement du pétrole et des céréales qu'elles en pouvaient importer, mais aussi des dernières ressources qui restaient à la monarchie des Habsbourg en Transylvanie. L'action de la Roumanie est donc effective au point de vue économique comme au point de vue militaire. De plus l'intervention de Bucarest produit un effet déprimant sur le moral de l'adversaire et lui enlève ses illusions. Voilà pourquoi en ce qui concerne les derniers incidents de Tutrakani, l'on a une confiance absolue dans la victoire en Roumanie et l'on attend avec un calme complet la suite des événements.

Charbonneau aurait dit à Bélanger, rapporte alors le témoin, qu'il avait dévoué la porte de la maison de la veuve Ménard, aidé de Cardin, que ce dernier avait assumé Binette, qu'ils avaient séparé l'argent et que son complice s'était emparé de l'imperméable de leur victime.

Ici le témoin fait le récit d'une conversation que l'avocat de l'accusé Charbonneau, M. Monette, demanda au tribunal de ne pas admettre au dossier. A ceci, M. Walsh répond que cette conversation, de quelque nature qu'elle puisse être, ne servira pas contre les accusés et qu'il abandonnera la cause si les paroles qui y ont été prononcées sont les seules qui puissent incriminer Charbonneau et Cardin.

Charbonneau aurait dit à Bélanger, rapporte alors le témoin, qu'il avait dévoué la porte de la maison de la veuve Ménard, aidé de Cardin, que ce dernier avait assumé Binette, qu'ils avaient séparé l'argent et que son complice s'était emparé de l'imperméable de leur victime.

DYNAMITARDS A NEW-YORK

ON AURAIT DECOUVERT UN COMPLICITÉ TRAME POUR FAIRE SAUTER UNE GARE SOUTERRAINE.

New-York, 13. — Des détectives de Brooklyn font une enquête sur un prétendu complot tramé pour détruire la gare du réseau souterrain, à Brooklyn. Près de la voie on a découvert hier soir, à une heure avancée, un paquet cylindrique haut de 4 pouces et large de 3. Il contenait de la dynamite très puissante dont on se sert généralement dans les opérations sous-marines. Les fonctionnaires ont tenu l'explosif pour tellement dangereux qu'ils l'ont précipité dans la rivière.

"LETTRES DE FADETTE"

La première série des Lettres de Fadette est épuisée à nos bureaux. Nous ne pourrions donc plus fournir à nos correspondants que la deuxième. Elle se vend 25 sous, plus 2 sous pour les frais d'expédition par la poste.

M. WILSON QUITTE NEW - LONDON

EN ROUTE POUR LONG BRANCH, NEW JERSEY.

New London, 13. — Le "Mayflower Yacht" ayant à son bord le président Wilson, a quitté le port à six heures ce matin. Le "Mayflower" doit conduire le président à Sandy Hook, où une automobile l'amènera à la Maison-Blanche d'été à Long Branch, dans le New Jersey.

Le président venait voir sa soeur, Mme E. Howe, dangereusement malade. Hier soir, dès que les médecins lui eurent déclaré qu'elle déclinait la tenir sous son influence d'opiat jusqu'à sa mort, le président jugeant sa présence inutile, déclara de quitter New London, ce matin.

UNE NOTE VULGAIRE ET GROSSIERE ?

Rome, 13. — Le 25 août dernier, l'Autriche envoyait une note dans laquelle elle condamnait énergiquement la séquestration du Pelazzo Venezia. L'ambassadeur d'Espagne a remis la note au gouvernement italien.

Un communiqué officiel dit que la note était conçue en termes vulgaires et blessants. Le ministre des Affaires étrangères d'Italie a renvoyé la note.

Le 25 août dernier, l'Autriche envoyait une note dans laquelle elle condamnait énergiquement la séquestration du Pelazzo Venezia. L'ambassadeur d'Espagne a remis la note au gouvernement italien.

Un communiqué officiel dit que la note était conçue en termes vulgaires et blessants. Le ministre des Affaires étrangères d'Italie a renvoyé la note.

LA VILLE PERD SA CAUSE

L'Ecole Normale des filles, sise à l'angle des rues Atwater et Closse, est subventionnée par le gouvernement provincial qui lui accorde une allocation annuelle de \$15,000. Les Révérendes Soeurs ont demandé, outre de leurs élèves, une somme de \$9,000 environ; cet argent doit suffire à l'entretien de la maison, au coût de la nourriture du personnel, professeurs et élèves, etc.

Les évaluateurs municipaux ayant fixé, en 1915, à \$23,500 la valeur locative annuelle de l'école, les Soeurs de la Congrégation en appellèrent devant le magistrat de ville de Seattle qui, le 5 mai 1915, après avoir pris connaissance des faits, renversa la décision des évaluateurs et réduisit leur évaluation à \$12,500.

Or dernièrement la ville en appela à son tour devant la Cour supérieure, pour faire réviser le jugement qui avait été rendu en correctionnelle.

Cet appel a été rejeté hier, par le juge Allard, qui a déclaré que si l'on considère la situation de cette institution, son évaluation immobilière telle qu'elle a été fixée à \$12,500 par an, est juste et raisonnable.

ment satisfaite de penser que ce parent inconnu s'était battu contre la patrie de Brunhilde.

Boris, lui, tout entier à l'intérêt de ce cours d'histoire fait à la plus intelligente et à la plus charmante des petites soeurs, oubliait l'enfanteuse promenade au cours de laquelle Brunhilde avait essayé, vainement, de le faire sortir de la réserve hautaine dans laquelle il se confinait. La Walkyrie superbe, la conquérante dont le front altier se redressait sous le casque de cheveux sombres, venait de subir une défaite écrasante — irrémédiable — elle l'avait compris au profond dédain entrevu dans le regard de Boris.

Mais elle se réservait la vengeance, plaisir des dieux — et des guerriers du Walhalla.

Elle en trouva l'occasion dès le lendemain, très chagriné.

TRIBUNAUX CIVILS

ON EXECUTERA LES TRAVAUX

LE JUGE GREENSHIELDS RENVOIE, HIER APRES-MIDI, L'INJUNCTION DE M. HENRI DEMERS CONTRE LA VILLE DE MONTREAL-NORD POUR EMPÊCHER CELLE-CI D'UTILISER SON EMPRUNT.

Dernièrement, M. Henri Demers demandait l'émission d'un bref d'injunction contre la ville de Montréal-Nord pour l'empêcher d'appliquer le règlement municipal No 107, récemment adopté dans le but de l'autoriser à emprunter la somme de \$250,000 pour effectuer le paiement de certains travaux publics.

Hier, le juge Greenshields, rendant son jugement dans cette cause, a renvoyé la demande du requérant avec dépens.

Il a donné pour raison que le règlement No 107, autour duquel se sont livrés les débats, est bel et bien valide, malgré tout ce qu'on en a dit, puisqu'il a été soumis au lieutenant-gouverneur en conseil, qui l'a finalement approuvé.

Cette approbation, du reste, a fait remarquer le juge, était pleinement justifiée par l'urgence des travaux publics qui forment l'objet du règlement; nombre d'affidavits, qui ont été produits, établissent cette justification, car ils démontrent la nécessité où se trouvait la municipalité d'effectuer un emprunt pour compléter des travaux qui autrement auraient causé des dommages sérieux à la ville.

Le requérant d'ailleurs, dit en terminant le juge Greenshields, n'a pas établi une preuve suffisante pour permettre à la Cour d'intervenir dans l'administration des affaires de la ville de Montréal-Nord.

OBJECTIONS RENVOYÉES

La juge Greenshields a également renvoyé, hier, l'exception préliminaire inscrite par M. Denis Tansey, le 22 juillet dernier, dans la poursuite en contestation d'élection dirigée contre lui par M. Thomas Bryan.

Les faits allégués par M. Tansey sont, en substance, les suivants : La requête en contestation de l'élection mentionne le nom de l'officier-rapporteur et ceux de ses adjoints comme étant les défendeurs. La grantie fournie par le requérant est insuffisante; l'affidavit n'a pas été signé en conformité avec la loi et il est nul; on n'en a pas servi la vraie copie au défendeur et du reste, le document n'est établi pas devant qui il a été signé.

Dans la décision qu'il a rendue, le juge Greenshields considère que M. Tansey, seul, se trouvait être défendeur dans la requête — et que les conclusions ont été dirigées contre lui.

Le dépôt de \$1,000, dit-il, fait par le requérant est suffisant et conforme aux exigences de la loi. L'affidavit a été signé devant un fonctionnaire dûment autorisé à le recevoir. Il est vrai qu'une copie de l'affidavit servie au défendeur ne portait pas le nom du commissaire devant qui il avait été signé, mais cette omission n'a causé aucun préjudice à M. Tansey.

LA VILLE PERD SA CAUSE

L'Ecole Normale des filles, sise à l'angle des rues Atwater et Closse, est subventionnée par le gouvernement provincial qui lui accorde une allocation annuelle de \$15,000. Les Révérendes Soeurs ont demandé, outre de leurs élèves, une somme de \$9,000 environ; cet argent doit suffire à l'entretien de la maison, au coût de la nourriture du personnel, professeurs et élèves, etc.

Les évaluateurs municipaux ayant fixé, en 1915, à \$23,500 la valeur locative annuelle de l'école, les Soeurs de la Congrégation en appellèrent devant le magistrat de ville de Seattle qui, le 5 mai 1915, après avoir pris connaissance des faits, renversa la décision des évaluateurs et réduisit leur évaluation à \$12,500.

Or dernièrement la ville en appela à son tour devant la Cour supérieure, pour faire réviser le jugement qui avait été rendu en correctionnelle.

Cet appel a été rejeté hier, par le juge Allard, qui a déclaré que si l'on considère la situation de cette institution, son évaluation immobilière telle qu'elle a été fixée à \$12,500 par an, est juste et raisonnable.

ment satisfaite de penser que ce parent inconnu s'était battu contre la patrie de Brunhilde.

Boris, lui, tout entier à l'intérêt de ce cours d'histoire fait à la plus intelligente et à la plus charmante des petites soeurs, oubliait l'enfanteuse promenade au cours de laquelle Brunhilde avait essayé, vainement, de le faire sortir de la réserve hautaine dans laquelle il se confinait. La Walkyrie superbe, la conquérante dont le front altier se redressait sous le casque de cheveux sombres, venait de subir une défaite écrasante — irrémédiable — elle l'avait compris au profond dédain entrevu dans le regard de Boris.

Mais elle se réservait la vengeance, plaisir des dieux — et des guerriers du Walhalla.

FUMEZ LE TABAC CANADIEN HERO'S Il est très bon et ne laisse pas de mauvaises odeurs. Contre mandat-poste de 75 sous nous en expédions une livre. La St-Jacques Tobacco Packing, Co., Ltee., St-Jacques, Co. Montreal, Qué.

QUEBEC VAL CARTIER HOTEL LAC SAINT-JOSEPH 9.30 a.m. tous les jours, excepté le dimanche. WAGON-PALAIS-BUFFET 11.30 chaque nuit. — Wagons-lits.

UN LIVRE D'OR LE MARIAGE OU LA GRANDE QUESTION par M. HAMELIN, curé 2000 vols vendus en 2 mois

BREVETS D'INVENTION En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARIAN & MARIAN 364 rue Université, Montréal.

LEAU RIGA GUÉRIT CONSTIPATION HABITUELLE

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, No 1944. Joseph-Alphonse Bégin, notaire, ci-devant de la ville de Windsor, dans le district de St-François, et actuellement de la ville de Montréal, district de Montréal, demandeur, vs Wilbrod Pagnuelo, de Trinidad, États-Unis d'Amérique, défendeur.

COMPAGNIE CANADIENNE D'ADMINISTRATION Administration Avances sur loyers Assurances 97 rue SAINT-JACQUES

BAINS LAURENTIENS Allez faire un plongeon dans l'imense réservoir. Angle des rues Craig et Beaudry, 25 sous, y compris la maquette, les serviettes et le savon. Enfants, 15 sous. TELEPHONE EST 3502

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 9539—A. G. Virtues, demandeur, vs. H. A. Halsey, défendeur. Le 22me jour de septembre 1916 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 855 rue Duchesne, cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. B. TRUDEAU, H.C.S. Montréal, 13 septembre 1916.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure No 1220—Walter Cayford et al., vs. Thomas O. Woods. Le 22me jour de septembre 1916, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 115 rue Milton en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 13 septembre 1916.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure No 1220—Walter Cayford et al., vs. Thomas O. Woods. Le 22me jour de septembre 1916, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 115 rue Milton en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. A. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 13 septembre 1916.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 12205. David Racette, épicer, des cités et district de Montréal, demandeur, vs. Frederick James Mills, autrefois des cités et district de Montréal, et en suite de Belisle's Mills, dans la paroisse de Sainte-Agathe des Monts (district de Terrebonne), et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois. Montréal, 8 septembre 1916. S.-E. Meunier, député greffier de la dite Cour, J.-A.-E. Dion, procureur du demandeur.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 43 rue Saint-Vincent à Montréal, par l'IMPRIERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant général.

tous les cercles militaires, famille des membres de la famille impériale, par conséquent apte à connaître bien des secrets intéressants, avait pesé d'un grand poids dans son désir de voir Brunhilde réussir près de son cousin.

A défaut d'une très grosse fortune personnelle, le comte Boris Vlavsky aurait permis à son beau-père de faire la sienne et de reconquérir la faveur de son impérial maître, par le moyen des renseignements précieux que M. de Halweg aurait été à même de recueillir.

Hélas! le pot au lait de Perrette était brisé! En rentrant ce matin de sa promenade avec le comte, Brunhilde, pâle de rage concentrée, lui avait jeté ces mots: —Il faut changer de route. J'épouserai Cyrille... Mais malheur à celui qui m'a outragé, en refusant l'amour que je lui offrais! Pour la première fois de ma vie, j'ai subi aujourd'hui une humiliation atroce. Cela, je ne l'oublierai jamais!

FEUILLETON DU DEVOIR La fin d'une Walkyrie par M. DELLY

Elle le vit enfin, qui arrivait avec Brunhilde. Tous deux échangeaient quelques mots, visiblement sans beaucoup d'entrain. Le comte avait son air de froideur railleur; Brunhilde redressait le front, avec un regard de bravade. Elle vit la fillette debout au seuil du cabinet de Boris. Une flamme haineuse passa dans ses yeux, et ses lèvres se retroussèrent en un sourire mauvais.

—Voilà votre bien-aimée pupille qui vous attend, Boris... Je crois, mon cher cousin, qu'elle a si bien pris tout votre coeur qu'il ne vous reste rien à en distraire pour aucun être au monde. Prenez garde, car ces petites filles sont terriblement accapareuses, avec leur affection naïve!

Il riposta sèchement, irrité par le ton ironique de l'Allemande et par l'animosité contre Aniouta qui paraissait dans ses paroles: —Je sais des femmes qui le sont bien autrement et qui n'ont pas l'excuse de cette "affection naïve". Elle soutint hardiment son regard, devenu dur et dédaigneux. —Elles ont mieux que cela. Mais il y a toujours des aveugles et des fous dans le monde.

Certainement. J'en connais même beaucoup. Mais je ne suis pas pas fatigué. —Oh! pas du tout! —Et elle s'éloigna, de nouveau joyeuse, ayant vu son inquiétude s'évanouir devant l'affectueux accueil de Boris — assurée aussi, par un instinct profond, du triomphe définitif de son influence sur celle de Brunhilde.

Cependant, quand elle vit passer l'heure sans que parût Boris, elle commença de se demander s'il ne l'avait pas oubliée, en la compagnie de Mlle de Halweg. Un peu nerveuse, elle allait et venait à travers le cabinet où elle attendait son cousin. Puis elle s'approchait d'une fenêtre et regardait si elle ne l'apercevait pas.

Le temps qu'il fera

Beau et chaud, suivi d'orages ou averses. Chiffres fournis par R. de Meul, géant de Hearn et Harrison, 332 rue Notre-Dame ouest.

LES RAPAILLAGES

Les RapailLAGES, le recueil de scènes et récits du terroir que vient de publier M. l'abbé Lionel Groulx, sont assurément destinés à un gros succès.

UN APPEL DE L'INSTITUT BRUCHESI

Forcé par les conditions actuelles de l'industrie du verre, et ne pouvant plus acheter de bouteilles pour la distribution des remèdes aux tuberculeux de son dispensaire, l'Institut Bruchési fait un appel au public.

M. J.-M. TELLIER

Joliette, 13. — M. J.-M. Tellier, apprend-on, a reçu hier, d'Ottawa, l'avis officiel de sa nomination par le cabinet, au poste de juge de la Cour supérieure, à Montréal, en remplacement de feu le juge Charbonneau.

POUR LIBERER LA BELGIQUE

ON DIT QUE L'ANGLETERRE DEBARQUERAIT DES TROUPES POUR PRENDRE L'ENNEMI PAR L'ARRIERE.

Berlin, 13. — D'après des renseignements reçus de la Haye, la Grande-Bretagne serait à l'étude sérieusement le projet d'une attaque contre les forces allemandes de Belgique.

LES RUSSÉS TIENNENT DANS LES CARPATHES

TOUS LES EFFORTS DE L'ENNEMI SONT FRUSTRES. — ACTIVITE DANS LA BALTIQUE.

ON NE VEUT PAS D'INTERVENTION

LES GREVISTES REFUSENT L'ARBITRAGE DU MAIRE MITCHELL.

AMENDEMENTS A LA LOI LEMIEUX

RESOLUTIONS DE LA FEDERATION CANADIENNE DU TRAVAIL.

GENERAL ROUMAIN NOYE EN FUYANT ?

Berlin, 13. — Suivant des rapports de Sofia, dit aujourd'hui l'agence Outremont, le général Bessarabescu, commandant de la forteresse roumaine de Turtukai, qui a été récemment capturée, a tenté de se sauver en chaloupe après la réduction des dernières fortifications.

M. MARTIN TAXE DE CHANTAGE

COMMENT DEVAIT S'EFFECTUER LA VENTE D'UN TERRAIN DE LA VILLE A LA BANQUE PROVINCIALE. — M. LARIVIERE PARLE DE LA POLITIQUE MALHEUREUSE DES ANNEXIONS.

Il y a quelques semaines, les commissaires acceptaient l'offre de la St. Lawrence Boulevard Co., qui demandait à acheter de la ville, à 30 sous du pied, une lisière de terrain située à l'angle des boulevards Gouin et Saint-Laurent.

Ce matin, chez nos commissaires, on discutait de nouveau cette question d'achat. La St. Lawrence Boulevard et la Banque Provinciale, cette fois, étaient représentées par MM. H. Paiement et T. Bienvenue.

Après avoir déclaré que la compagnie immobilière achetait de la ville à 30 sous et revendait à 25 à la maison de banque, comme il le prouve par la correspondance échangée entre les deux parties, M. Paiement demanda si les commissaires persistaient à vouloir vendre au prix convenu.

On nous assure que tout ce dossier, comprenant l'opinion écrite du grand ingénieur français, se trouve dans les archives du gouvernement de Québec.

ERRERS DANS LA TRANSMISSION DES ORDRES ?

M. P. Davis, l'un des entrepreneurs du pont, émet l'opinion suivante sur les opérations de la pose de la travée centrale.

GROS SUCCES A LA SOMME

LES FRANÇAIS PRENNENT BOUCHAVESNES ET L'AVANCE CONTINUE.

Paris, 13. — Communiqué officiel de cet après-midi: Au nord de la Somme, la lutte s'est continuée la nuit dernière avec un succès marqué pour nos armes.

ON NE VEUT PAS D'INTERVENTION

LES GREVISTES REFUSENT L'ARBITRAGE DU MAIRE MITCHELL.

New-York, 13. — Le refus du président Stouts, de la Interborough Rapid Transit, d'accepter l'intervention du maire Mitchell et de la commission du service public dans les difficultés entre la compagnie et ses employés, laisse supposer que les choses ne pourront pas s'arranger par cette méthode.

AMENDEMENTS A LA LOI LEMIEUX

RESOLUTIONS DE LA FEDERATION CANADIENNE DU TRAVAIL.

GENERAL ROUMAIN NOYE EN FUYANT ?

Berlin, 13. — Suivant des rapports de Sofia, dit aujourd'hui l'agence Outremont, le général Bessarabescu, commandant de la forteresse roumaine de Turtukai, qui a été récemment capturée, a tenté de se sauver en chaloupe après la réduction des dernières fortifications.

LE PONT DE QUÉBEC EIFFEL TROUVAIT L'ENTREPRISE HASARDEUSE

Le célèbre ingénieur français aurait déclaré à Honoré Mercier que la mise en place de la travée centrale était presque impossible. — Nouvelles théories sur la cause de l'accident.

Québec, 13. — Honoré Mercier, pendant qu'il était premier ministre à Québec, s'est occupé du projet de construction du pont au Cap Rouge. Il avait reçu plusieurs suggestions à ce sujet et même quelques plans. Il avait fait un assez volumineux dossier de toutes ces pièces qui posaient un jour ou l'autre être utilisées si le projet prenait quelques développements.

Or, selon moi, un homme seul aurait dû être chargé de ce travail délicat sur lequel reposait tout le succès de l'entreprise. Cela pouvait se faire et aurait dû se faire. Il en aurait coûté à la compagnie un million de piastres pour les dispositions électriques à cet effet. Mais on a pensé que cela devait très bien marcher en mettant là, pour contrôler toute l'action, deux hommes très distingués l'un de l'autre, mais devant compter l'un sur l'autre pour opérer; qui sait, si l'un n'a pas devancé ou retardé le mouvement d'une seconde ou deux ? ce qui aurait fait lever la travée plus haut d'un bout que de l'autre. Il n'en fallait peut-être pas davantage pour briser ou déplacer une des attaches de la travée centrale.

CRITIQUES CONTRE LES INGÉNIEURS

Londres, 13. — On a vu avec beaucoup d'intérêt en Angleterre les nouvelles relatives à l'accident du pont de Québec.

ERRERS DANS LA TRANSMISSION DES ORDRES ?

M. P. Davis, l'un des entrepreneurs du pont, émet l'opinion suivante sur les opérations de la pose de la travée centrale.

GROS SUCCES A LA SOMME

LES FRANÇAIS PRENNENT BOUCHAVESNES ET L'AVANCE CONTINUE.

Paris, 13. — Communiqué officiel de cet après-midi: Au nord de la Somme, la lutte s'est continuée la nuit dernière avec un succès marqué pour nos armes.

reils ennemis ont été sérieusement endommagés.

La nuit dernière, une de nos escadrilles aériennes de bombardement a lancé un grand nombre de bombes. Elle a jeté 87 projectiles de 120 millimètres sur la gare et de petits édifices à Guiscard, où l'on a observé 2 explosions suivies d'un incendie. Elle a lancé 24 bombes sur la gare de Roisel et les dépôts d'Henricourt, 74 sur les installations ennemies dans la région d'Etain, 32 sur les bivouacs des Teutons dans la région de Damvillers et 2 sur la gare de Montmody.

Pendant la même nuit, une autre de nos escadrilles de bombardement a effectué les opérations suivantes: elle a lancé 105 bombes sur la gare de Thionville, et 60 sur la fonderie d'Uskange. Pendant ce bombardement, une de nos machines a franchi deux fois la distance qu'il y a à la scène des opérations. Nous avons lancé 6 bombes sur les voies ferrées de Rombach et 6 sur la fonderie de Metz à Pont-a-Mousson.

RIEN DE NEUF A LA LIGNE ANGLAISE

Londres, 13. — La situation générale n'est pas changée, dit le communiqué officiel de cet après-midi: relativement au front anglais, en France. Il n'y a rien d'important à relever.

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 13. — Le bulletin officiel d'aujourd'hui en annonçant la reprise violente de la lutte, au nord de la Somme, entre Comblès et la rivière, rapporte que les Français sont entrés à Bouchavesnes, mais ont subi un sanglant échec dans le cours de leurs attaques dans le secteur de Thiaumont et de Souville, dans la région de Verdun.

TRAVAIL EFFECTIF DES AVIATEURS.

Sur le front de la Somme, nous avons progressé du bois de Vaux septentrionale du bois de Vaux-Chapire. Des combats d'artillerie se sont continués avec une activité modérée dans la région de Fleury-le-Chenois. Partout ailleurs la nuit a été calme.

AVANCE DES ALLIES EN MACEDOINE

Paris, 13. — Malgré la vive résistance des alliés teutons, les troupes serbes ont fait une importante avance sur le front macédonien, à plusieurs endroits, annonce cet après-midi le ministère de la guerre. Un violent combat se livre dans les environs du lac Ostrovo, où les Serbes ont gagné considérablement du terrain.

SOROVITZ EST PRIS

Athènes, 13. — Les troupes françaises et serbes ont pris l'offensive à l'extrémité occidentale du front de Macédoine. Elles ont capturé la ville de Sorovitz, dans le voisinage de Florina.

Dans la région du mont Beles, les troupes italiennes se battent du côté de Butlova (à 15 milles à l'ouest de Demir-Hissar), dans le voisinage de la Strouma, et à Dzuma. Au nord-ouest de Kovel, les Serbes ont occupé une importante position à la suite d'engagements qui ont coûté de grandes pertes à l'adversaire. Au sud du lac Ostrovo, les troupes françaises ont accompli une importante progression, et leur artillerie a mis le feu à plusieurs localités occupées par les Bulgares.

MORT DE M. JOSEPH PAQUET

Québec, 13. — M. Joseph Paquet, entrepreneur de Lévis, qui construisait l'embarcadere de La Tuque et une autre section d'une trentaine de milles de chemin de fer du Grand Nord, est mort hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 81 ans.

UN "BLUFF" DE M. J.-A. CHEVRIER

UN TÊMOIN DECLARE CE MATIN A L'ENQUETE QUE M. J.-A. CHEVRIER LUI AURAIT AVOUE AVOIR RECU \$10,000 DE M. LEPAGE, APRES QUOI IL AURAIT AJOUTE QUE C'ETAIT UN "BLUFF".

Les choses commencent à traîner en longueur à l'enquête de la rue Drolet. Ce matin, M. René Chenevert a passé plus d'une heure à la tribune pour répéter en grande partie ce qu'il avait déjà dit lors de sa première déposition.

Le témoignage le plus important a été rendu par M. J. E. Gariépy. Celui-ci a juré que M. Chevrier lui a dit il y a quelques mois qu'il avait d'abord obtenu une hypothèque de \$20,000 sur la propriété de la rue Drolet, ce qui a un peu surpris le témoin, puis qu'il avait reçu \$10,000 de M. Lepage. M. Chevrier qui a juré, lui, dans sa déposition, n'avoir rien reçu de M. Lepage, a dit ensuite à M. Gariépy qu'il n'avait rien reçu et qu'il avait voulu simplement le "bluffer". M. Gariépy déclare qu'il croit M. Chevrier capable de "bluffer" à ce point.

M. L.-A. LAPOINTE

L'ex-leader du conseil est interrogé par Me Alban Germain. Le témoin déclare que pendant que se transigeait à l'hôtel de ville l'affaire de la rue Drolet, M. Villeneuve lui a fait savoir que les terrains en question avaient été vendus par la succession Villeneuve pour 70 ou 75 sous le pied. Lui-même a bien compris et l'a dit au conseil ainsi qu'à M. Hébert que la ville en achetant la propriété Lavolette n'achetait pas en même temps la ruelle. Cette ruelle n'était pas comprise sur les plans présentés à la ville.

TOUT ETAIT BIEN GRAISSE

D'après M. Lapointe, l'affaire de la rue Drolet a si bien marché, la procédure ordinaire a été si vite expédiée, enfin tout allait si bien, que pour lui, "tout était bien graisse", que tout avait été bien soigneusement préparé.

M. RENE CHENEVERT

Le témoin déclare qu'il n'a aucunement essayé de faire chanter M. Hébert avec le désistement de la contestation Charpentier. N'est-ce pas, lui demande Me Gagné, que l'affaire de la rue Drolet était un terrain où tout le monde aurait pu s'entendre; le syndicat se défiera de la propriété de la rue Drolet, M. Hébert voit tomber la contestation de son élection et vendra sa maison d'Outremont?

M. RENE CHENEVERT

Le témoin répète ensuite pendant plus d'une demi-heure, en réponse aux questions de Me Gagné, ce qu'il a déjà dit la première fois qu'il a comparé.

M. L. N. SENEVAL

Le secrétaire du bureau des commissaires, vient déclarer que les minutes de la séance du 27 mars au bureau des commissaires sont exactes.

M. J. E. GARIÉPY

Le témoin déclare que M. Chevrier lui a dit qu'il a reçu de l'argent, \$10,000, de M. Lepage. D'après lui, M. Chevrier est un Lepage No 2 et il a dû dépenser rondement cet argent.

M. L. N. SENEVAL

Le témoin a entendu M. Chevrier déposer lui-même et dire qu'il n'a rien reçu de M. Lepage. Après la

Où Acheter Demain.

TEL. EST 4510 Dupuis Frères LAINE Le Magasin du Peuple 447 EST, SAINTE-CATHERINE. LAINE IVORINE, pour ouvrages fantaisie, en blanc, noir, bleu pâle. La

Vallières ETOFFES A KIMONOS Angle S.-Catherine et Montcalm Edredon velouté, de 25c, pour 19c Edredon uni en laine, rayé, 59c

CINEMA 287 rue SAINTE-CATHERINE E. Passe Temps CINEMA PRES SAINT-DENIS

AUJOURD'HUI Le grand désastre du pont de Québec 500 SCENES EMOUVANTES Du commencement du travail jusqu'au funeste plongeon inclusivement.

Banque d'HocheLAGA Emprunt du Gouvernement Les personnes qui désirent acheter des obligations du Gouvernement pourront souscrire dans toutes les Succursales de la BANQUE D'HOCHELAGA où elles trouveront tous les renseignements et les formules nécessaires.

M. ZAIMIS A DEMISSIONNE LA ROY CONSTANTIN ACCEPTE LA DEMISSION DE SON PREMIER MINISTRE. — LE PRELUDE DE L'INTERVENTION DE LA GRECE DU COTE DES ALLES ?

ACCUSE DE SEQUESTRATION Un nommé Conrad Christel, domicilié au No 523 rue Moreau, boucher, a comparu ce matin devant le magistrat Lanctôt pour répondre à une accusation de séquestration. Il a protesté de son innocence et l'enquête a été remise à plus tard.

SERVICE ANNIVERSAIRE Jeudi matin, le 14, à huit heures et demie aura lieu, en l'église Saint-Jean-Baptiste, rue Rachel, le service anniversaire de Mgr Zoticque Racicot, évêque de Poitiers. DÉCES A MONTRÉAL BEAULIEU, Carmel 62 ans, rentier, rue Marie-Anne, 1001. BOURGEOIS, Berthe, 3 ans, enfant de Georges Bourgouis, menuisier, rue Berri, 188. CADIEUX, Edouard, 1 an, enfant de Ludger Cadieux, commis, rue Saint-Hubert, 290.